

# La rubrique

DES PATRIMOINES *de Savoie*



# éditorial

## La Rubrique 25

### Conseil général de la Savoie

Conservation départementale du Patrimoine  
Hôtel du département, BP 1802  
73018 Chambéry cédex  
Tél. (00-33-4) 04 79 70 63 60  
Fax (00-33-4) 04 79 70 63 01  
E-mail cdp@cg73.fr



### EXCURSION DE LL. MM. IMPÉRIALES À LA MER DE GLACE, LE 3 SEPTEMBRE 1860.

PHOTOGRAPHIE ANONYME ATTRIBUÉE AUX FRÈRES BISSON,  
IDENTIFICATION PAR SYLVIANE DE DECKER HEFTLER.  
COLL. MUSÉE ALPIN, CHAMONIX-MONT-BLANC

Directeur de la Publication  
HERVÉ GAYMARD

Rédacteur en chef  
PHILIPPE RAFFAELLI

Direction des Archives et du Patrimoine  
JEAN LUQUET, Directeur

### Conservation départementale du Patrimoine de la Savoie

FRANÇOISE BALLET, conservateur en chef du patrimoine  
PHILIPPE RAFFAELLI, conservateur du patrimoine  
JEAN-FRANÇOIS LAURENCEAU, attaché de conservation  
SANDRINE VUILLERMET, assistante qualifiée  
de conservation  
VINCIANE NÉEL, assistante de conservation  
FRANÇOISE CANIZAR, rédacteur en chef  
ODILE REBOUILLAT, rédacteur  
CATHERINE BOULOUFFE, secrétaire  
CAROLINE CHABERT-LANFANT, secrétaire

### Crédit photographique

Jean-Claude Giroud, Musées de Chambéry (page 3)  
Yannick Milleret, CDP (page 4)  
Alexandra Escobar, CDP (page 5)  
Jean-François Laurenceau, CDP (pages 6 & 7)  
Dominique Tritenne (pages 8 & 9)  
Archives départementales de la Savoie (page 10)  
François Deladerrière / Fondation Facim (pages 11 à 13)  
Jean-François Laurenceau, CDP (pages 14 à 19)  
Musée alpin, Chamonix-Mont-Blanc (pages 20 à 21)  
Musées de Chambéry (pages 22 à 23)  
Musée-Château d'Annecy (pages 24 & 25)  
Jean-Pierre Laurent (page 25)  
Éclipse (page 25)  
Bernard Rémy (page 26)  
Guillemette Clouet (page 27)  
Laurent D'Agostino, HADÈS (page 28)  
Christophe Guffond, SDAHs (pages 28 & 29)  
Veissière-Patrimoine (page 29)  
Patrice Aubertel (page 30)  
Henry Tracol (page 30)  
Vinciane Mouronville-Chareille, ODAC 74 (page 30)



CONSEIL GÉNÉRAL

Réalisation le cicero  
Dépôt légal 3<sup>e</sup> trimestre 2010  
Tirage 2800 exemplaires  
ISSN 1288-1635

Il y a 150 ans, en 1860, les Pays de Savoie et le comté de Nice étaient rattachés à la France. Les travaux des historiens montrent que cet événement a connu à chaque anniversaire une lecture particulière.

Le Cinquantenaire de 1910, en contrepoint des commémorations de la première annexion révolutionnaire, 1792-1892, a vu la célébration de la Nation française unie. Mais c'est une Nation composée de « petites patries » régionales. Parmi elles, la Savoie, fière d'affirmer son appartenance, veut aussi montrer sa spécificité culturelle et sociale, spirituelle et morale comme on le disait alors, présentée comme un apport majeur à la Grande Patrie. Nous sommes à l'époque des premières études ethnographiques du monde rural, c'est aussi le moment où on met à l'honneur, parfois en les embellissant voire en les créant, les costumes et les coutumes « traditionnels ». Le Musée savoisien, fondé en 1913, devait être le témoin majeur de cette Savoie éternelle.

Le Centenaire de 1960 reste fortement marqué par la visite du général De Gaulle et les débuts de la Cinquième République. Pour les Savoyards, c'est la période de la grande modernisation économique qui bouleverse les modes de vie comme les paysages et la relation à la montagne. Le sentiment d'appartenance à la République française est célébré comme une valeur unanimement partagée, ce qui donne aux commémorations une dimension festive et populaire inégalée. Les historiens, nourris aux méthodes scientifiques, produisent pour l'occasion des travaux de grande qualité qui sont pour l'essentiel encore d'actualité pour comprendre ce qui s'est passé en 1860.

Le 150<sup>e</sup> anniversaire en cette année 2010 contribuera à son tour à forger la mémoire des faits historiques en les imprégnant de nos connaissances et de notre appréhension du monde. Il serait présomptueux de dire ce qui restera des centaines d'événements culturels, des spectacles, certains particulièrement innovants et de grande qualité, des livres et articles, des expositions. Constatons simplement que l'anniversaire n'a pas laissé indifférent : le choix de l'Assemblée des Pays de Savoie de célébrer 150 ans d'histoire française à travers un label culturel a permis à chacun de ceux qui le souhaitaient – et ils furent très nombreux – de proposer des projets et aux Pays de Savoie de faire parler d'eux, bien au-delà de nos limites provinciales.

Parmi les nombreux projets engagés en cette année exceptionnelle, la *Rubrique des patrimoines* se devait de réserver une place à part au projet de refondation du Musée savoisien. Engagée en accord avec la Ville de Chambéry, cette proposition pour un musée de l'histoire et des cultures des Pays de Savoie veut relever le défi d'une approche globale de l'histoire et des populations, des temps préhistoriques jusqu'aux innovations économiques

et technologiques contemporaines. À cet égard, le Musée savoisien ne s'arrête pas aux présentations permanentes et aux expositions temporaires qu'il pourra organiser dans ses murs. Il a pour ambition de devenir à terme un lieu de référence pour les actions de valorisation et les projets pédagogiques, partenaire d'un vaste réseau de connaissance et d'animation impliquant tous les territoires des Pays de Savoie. Plusieurs musées et structures d'animation réfléchissent déjà ensemble à ces nouvelles perspectives. Il est ce faisant essentiel d'affirmer que les collections historiques, leur préservation et leur mise en valeur est au cœur de ces projets : la référence à l'objet historique et à son authenticité est une garantie de qualité fondamentale et incontournable pour la muséographie et pour le public. Les articles sur le Musée savoisien comme sur l'héritage du Musée-Château d'Annecy en rendent compte très précisément.

Autre grand chantier de l'année 2010, la rénovation de la Sainte-Chapelle au château des ducs de Savoie. Parmi les personnages historiques qui ont marqué ce lieu, Christine de France, régente de Savoie, dont un beau portrait est présenté dans la salle de la Chambre des comptes. On lui doit la reconstruction des voûtes gothiques et la magnifique façade baroque de la Sainte-Chapelle.

Si les Musées et les Monuments historiques sont pour nos collectivités un investissement pour l'avenir, il en va de même quand on édite un livre. À cet égard, l'Assemblée des Pays de Savoie peut se féliciter du partenariat avec l'éditeur Actes Sud et la Fondation Facim, qui a permis la parution du magnifique ouvrage *Nice et Savoie, un regard contemporain*, à l'occasion du salon du livre de Genève. Les photographies de François Deladerrière en 2009 et 2010 dialoguent avec les lithographies de Félix Benoist tirées du *Nice et Savoie* de 1864. Trois expositions ont été produites par la Fondation Facim et les conseils généraux de Haute-Savoie et Savoie, respectivement à La Châtaignière-Domaine de Rovorée à Yvoire et à la Grange batelière de l'abbaye de Hautecombe, ainsi que dans le cadre des Rencontres internationales de la photographie d'Arles.

Ce sont ainsi plusieurs dizaines de milliers de visiteurs qui partageront cet été notre regard toujours renouvelé sur la Savoie et son patrimoine, plusieurs millions de personnes en France et dans le monde – mais aussi dans nos Pays de Savoie – qui, en cette année anniversaire, découvriront notre histoire singulière, notre héritage culturel, ce pays de montagne et de vallées modelé par ses habitants, terre de passage au cœur de la civilisation européenne.

Hervé Gaymard  
Député,

Président du Conseil général de la Savoie

ont collaboré à ce numéro ■ Françoise BALLET ■ Sophie CARETTE, assistante qualifiée de conservation, Conservatoire d'art et d'histoire, Conseil général de la Haute-Savoie, 04 50 51 87 03, sophie.carette@cg74.fr ■ Corinne CHORIER, attachée de conservation, Conservatoire d'art et d'histoire de la Haute-Savoie, corinne.chorier@cg74.fr ■ Sylvie CLAUDUS, conservateur du patrimoine, directrice-adjointe des Archives départementales de la Savoie, 04 79 70 87 73, sylvie.claus@cg73.fr ■ Guillemette CLOUET, chargée de mission, Conservation départementale du patrimoine de la Savoie ■ Emilie DREYFUS, responsable de la conservation et du patrimoine, Médiathèque Jean-Jacques Rousseau de Chambéry, 04 79 60 04 04 ■ Alexandra ESCOBAR, Master PIST, Université de Savoie, stagiaire à la Conservation départementale du patrimoine de la Savoie, alexandra.escobar@univ-savoie.fr ■ Claire GRANGÉ, directrice de la Maison des Jeux olympiques d'hiver, Albertville, 04 79 37 75 71, www.maisonjeuxolympiques-albertville.org ■ Marie-Anne GUÉRIN, conservateur du Patrimoine, chargée du PSC du Musée savoisien, 04 79 60 12 13, marie-anne.guerin@cg73.fr ■ Christophe GUFFOND, assistant de conservation, Service départemental d'Archéologie, Conseil général de la Haute-Savoie, 04 50 51 96 40, christophe.guffond@cg74.fr, avec le concours de Laurent D'Agostino, archéologue médiéviste ■ Jean-François Laurenceau ■ Marine LELOUP, directrice de la Fondation Facim, 04 79 60 59 00, marine.leloup@fondation-facim.fr ■ Jean LUQUET ■ Sophie MARIN-DAVID, assistante qualifiée de conservation en charge des collections beaux-arts, Musée-Château d'Annecy, 04 50 33 87 33, smarlin@agglo-annecy.fr ■ Yannick MILLERET, chargé de mission, Conservation départementale du patrimoine de la Savoie ■ Vinciane NÉEL ■ Catherine POLETTI, conservateur du patrimoine, Musée alpin Chamonix-Mont-Blanc, musee-alpin@chamonix-mont-blanc.fr, 04 50 53 25 93 ■ Philippe RAFFAELLI ■ Bernard RÉMY, professeur émérite d'histoire romaine, université Pierre Mendès-France de Grenoble, bernard.remy07@orange.fr ■ Laurence SADOUX-TRONCY, responsable du service ressources documentaires et scientifiques, Musées de Chambéry, 04 79 33 44 48 ■ Mélanie SERAFIN-MALLET, Archives municipales de Chambéry, 04 79 62 97 90 ■ Dominique TRITENNE, dominique.tritenne@wanadoo.fr

# un projet de rénovation pour le Musée savoisien

## histoire et cultures des Pays de Savoie

**L**e Musée savoisien est principalement constitué de collections départementales et municipales qui trouvent leurs origines dans le Musée-bibliothèque de la Ville de Chambéry fondé en 1783, le Museum d'histoire naturelle créé en 1844 et le Musée départemental voulu en 1864 après l'Annexion.

Le Musée savoisien ouvre ses portes au public en 1913 dans l'ancien archevêché de Chambéry, bâtiment classé au titre des Monuments historiques deux années plus tôt. Il connaît un second élan avec la restauration du bâtiment en 1975-1981 par la Ville de Chambéry et l'investissement du Conseil général dans une collecte de grande ampleur d'ethnographie rurale accompagnée de l'engagement de personnel scientifique dans les domaines de l'archéologie, de l'histoire, de l'ethnographie et de l'histoire de l'art. À la veille de son centenaire, la Ville de Chambéry et le Conseil général de la Savoie ont décidé, d'un commun accord, de donner un nouveau souffle au musée. Chaque collectivité a voté en 2009 et 2010 une délibération actant le principe du transfert du Musée au Conseil général de la Savoie. Il s'agit d'une procédure de gré à gré et d'un projet concerté de musée départemental. Cette décision s'inscrit dans un contexte national de rénovation des musées : souvent centenaires ou en passe de le devenir, les grands musées de région connaissent aujourd'hui en France un réinvestissement pour que fond et forme, contenu et contenant servent au mieux les objets et les questionnements sur notre patrimoine. Ainsi de nombreuses collectivités se sont lancées dans la refondation de leurs équipements ces toutes dernières années : Musée Gadagne à Lyon, Château-musée à Nantes, Musée de Bretagne à Rennes, Musée de l'Aquitaine à Bordeaux, Museon Arlaten à Arles, plus proche de nous, le Musée des Beaux-Arts à Chambéry, en cours de rénovation.

La reprise du Musée savoisien par le Conseil général de la Savoie s'accompagne de l'élaboration d'un Projet Scientifique et Culturel, document qui sera validé par les services culturels de l'État et par la collectivité départementale. Celui-ci établit un état des lieux et un projet muséologique.

Le projet interroge dans un premier temps les enjeux culturels et scientifiques d'appropriation du patrimoine pour la population. Tisser du lien avec l'histoire, le territoire et entre les populations en constitue le cœur. La connaissance de l'histoire et du patrimoine en Savoie se présente comme une des clefs de compréhension fondamentale du territoire, permettant d'apprécier l'originalité et la

diversité de l'environnement et du patrimoine savoyards tels que l'architecture, la statuaire ou encore l'urbanisme sardes. Le musée a, par ses collections archéologiques, historiques, ethnographiques de référence, par leur histoire même et sa vocation à les enrichir, la mission de donner à voir la richesse, la diversité et l'évolution des cultures en Savoie : cultures rurales et urbaines, ouvrières, paysannes, bourgeoises et aristocratiques, cultures des plaines et des montagnes, échanges transfrontaliers, territorialités politiques mouvantes, etc.

Les nouveaux habitants sont particulièrement sensibles à ces questions culturelles et sociétales. La culture, dans sa composante patrimoniale, apparaît pour les nouveaux Savoyards – un habitant sur deux n'est pas né en Savoie – comme un élément de mise en sens de leur installation et de leur vie dans leur nouveau territoire. Le patrimoine local et l'histoire régionale peuvent, en effet, leur offrir des éléments de réflexion pour mettre en forme et enrichir leur discours sur le territoire nouvellement adopté en donnant un sens, une qualité à leur vie en Savoie. Pour cela, le Musée savoisien doit offrir une assise scientifique et culturelle forte et des repères culturels et historiques. Il doit s'envisager comme un lieu d'échanges, de discussions, mais aussi de comparaisons. Il doit en effet se proposer comme un lieu d'ouverture vers d'autres cultures proches ou lointaines ce qui permet à la fois de s'ouvrir au monde, de l'accueillir et également de mieux se connaître soi-même.

Son propos sera d'explorer l'histoire culturelle, économique et sociale des Pays de Savoie. Valoriser l'histoire géopolitique de la Savoie dans une perspective européenne, révéler une société en mutation, dans sa dynamique et sa diversité, donner une place aux migrations, à l'urbanité et à l'industrialisation, comprendre l'impact majeur du tourisme sur l'identité et les cultures de la Savoie sont autant d'enjeux tant scientifiques, culturels qu'économiques pour le territoire. On sait aujourd'hui que le patrimoine participe de l'attractivité des territoires auprès des entreprises, des habitants et des touristes.

Afin d'associer « fond et forme », le Musée savoisien aura besoin de :

- renouveler sa muséographie pour un musée attractif et accueillant en intégrant les nouvelles technologies ;
- améliorer la connaissance et la conservation des collections par un chantier des collections et des réserves aux normes ;



ACTUALITÉS  
PATRIMOINE

- repenser la diffusion et la vulgarisation scientifique pour un musée centre de ressources avec une visibilité forte sur Internet et des outils de partage de l'information comme une base en ligne ;
- structurer une offre culturelle et artistique pour rendre le patrimoine vivant, sensible ;
- développer la mise en réseau du Musée sur le territoire « régional et international » pour structurer des collaborations avec les acteurs du patrimoine des Pays de Savoie et de l'arc alpin.

Le Département, en votant le principe du transfert du Musée savoisien dans sa délibération du 8 juin 2009, a affirmé sa volonté de faire du projet de rénovation du musée un projet culturel de référence au service du patrimoine et des populations, en synergie avec l'ensemble des acteurs patrimoniaux et culturels des pays de Savoie. Invités dans les groupes de discussion du concept du Musée, ceux-ci ont répondu largement par leur présence, leur intérêt et leur partage d'expérience, gages de partenariats fructueux pour le Musée savoisien dans les années à venir !

Marie-Anne Guérin



Vue du cloître du Musée savoisien, ancien couvent des Franciscains, puis archevêché de Chambéry, classé Monument historique en 1911.

# inventaire patrimonial de l'eau des Pays de Savoie

## en quête des singularités de l'Avant-pays savoyard



ACTUALITÉS  
PATRIMOINE

### Définition

Une « unité hydraulique » est une portion d'espace homogène et cohérente tant sur les plans hydrologiques, physiques (nature des usages et des constructions), socio-économiques et historiques. L'unité hydraulique possède des caractéristiques propres, une organisation spatiale et des variations des cours d'eau (cours naturel, canalisation, dérivation, captage, etc.). L'unité s'organise autour de grandes logiques hydrauliques ainsi à l'échelle départementale, le Rhône, l'Arc, l'Isère, l'Arly et le Guiers composent de grandes unités hydrauliques. Chaque bassin versant, au travers de l'inventaire, décline des unités plus ou moins denses. Ces unités peuvent avoir des visages hétéroclites selon l'historicité, les usages techniques, les productions, les impacts humains et paysagers.



Scierie de la Seytaz, Nances.

L'inventaire thématique du patrimoine hydraulique, réalisé sous l'égide de l'Assemblée des Pays de Savoie, dévoile ses premiers résultats. Le secteur de l'Avant-pays savoyard a été étudié au travers de deux bassins versants celui du Guiers et celui du Rhône et ses petits affluents<sup>1</sup>.

Les deux bassins versants disposent d'une identité paysagère et hydraulique singulière et homogène, en raison de leur situation géographique voisine de la chaîne de l'Épine. Ils sont fortement marqués par deux cours d'eau : le fleuve Rhône et la rivière du Guiers. Ces deux bassins sont alimentés par un réseau d'affluents dense, procurant une dynamique propre notamment avec les ruisseaux du Cozon, du Tier et du Truison pour le bassin versant du Guiers et le ruisseau du Riez-Blanc (appelé aussi ruisseau de Crémont) pour le bassin versant du Rhône et ses affluents.

L'inventaire a couvert 44 communes soit environ 400 km<sup>2</sup>. Au total ce sont plus de 110 sites qui ont été inventoriés.

Ils se répartissent en trois domaines : artisanat 79 %, industrie 29 % et thermalisme 1 %.

Une analyse plus fine offre une répartition par domaines d'activités : meunerie-moulinage (moulin à blé, moulin à huile, foulon...) 56 %, industrie du bois (scierie, ébénisterie...) 20 %, métallurgie (forge, taillanderie, usine électrométallurgique) 9 %, production d'électricité (usine et centrale hydro-électrique) 9 %, industrie textile (fabriques de tulles et de soieries...) 4 %, thermalisme 1 %, autre (briquetterie) 1 %.

Au-delà des chiffres, la distribution spatiale se dessine autour de points de concentration. Les espaces de convergence donnent une image d'une production, d'un usage, d'un savoir-faire, d'une constance ou d'une évolution historique. L'étude de ces deux secteurs en Avant-pays savoyard a révélé des dynamiques propres à ce territoire au travers des bassins versants.

Ainsi, la notion d'unités hydrauliques\* (voir définition) a découlé des premiers constats. Nous pouvons citer les unités hydrauliques du lac d'Aiguebelette ou celle du Truison (entre les communes de Grésin et de Saint-Genix-sur-Guiers) qui recouvrent les logiques artisanales et industrielles. Ces deux unités hydrauliques se sont construites autour d'une ressource constante favorisant l'installation de sites de meunerie, de sciage ou de métallurgie. L'arrivée de la fourniture de l'énergie

électrique au début du XX<sup>e</sup> siècle, en 1908 pour la commune de La Bridoire, a transformé le paysage des artifices. Des sites ont cessé leur activité et les autres se sont équipés de nouvelles technologies. En parallèle, cette énergie électrique a favorisé l'implantation d'usines parfois en développant un savoir-faire établi, une production locale ou en encourageant de nouveaux secteurs comme le textile.

Ces deux unités hydrauliques présentent parfaitement un territoire qui a toujours exploité l'eau en s'adaptant à ces contraintes et en tirant le maximum de son potentiel avec les améliorations techniques de la roue à augets jusqu'à la turbine. En prolongement de l'inventaire documentaire et de terrain, l'informatisation des données a été réalisée selon les normes de l'Inventaire général. Cet aspect est la première étape de la valorisation des résultats de l'inventaire. Les données disposeront d'une visibilité sur Internet par le biais d'une base de données en ligne et d'une cartographie dynamique.

L'année 2010 verra le prolongement de l'inventaire sur le bassin versant du lac du Bourget (63 communes et environ 680 km<sup>2</sup>) pour le département de la Savoie. Les bassins versants du Fier supérieur et du Fier inférieur sont en cours d'inventaire sur le territoire haut-savoyard.

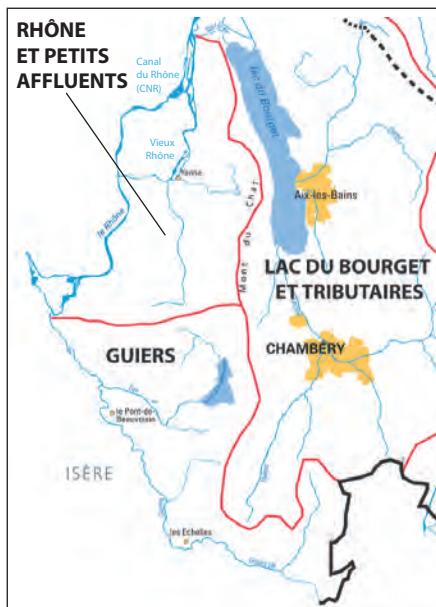
*Yannick Milleret*

**1.** Ce bassin se partage en trois espaces le long du parcours du Rhône sur les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie.

### Cadrage méthodologique

L'inventaire s'attache à recenser les témoignages matériels bâtis – dont les éléments sont intelligibles – liés à l'usage de l'eau dans les domaines de l'artisanat, de l'industrie et du thermalisme. L'étude se concentre sur l'usage comme force motrice, force énergétique et à vertu médicinale. Le cadre chronologique s'étend de 1860 à nos jours afin de couvrir les évolutions de l'artisanat à l'industrie en passant par la proto-industrie sans oublier les pratiques médicinales.

# les ouvrages d'art en Savoie



Extrait de la carte des bassins versants des Pays de Savoie : secteur de l'Avant-pays savoyard, bassins versants du Guiers, du Rhône et petits affluents. Yannick Milleret.

## Regards croisés sur l'Avant-pays savoyard, entre patrimoine de l'eau et ouvrages d'art

**Un élément commun.** L'eau, perçue comme un atout, un lieu de rencontre pour son usage énergétique, peut devenir un obstacle lors de l'aménagement des voies de communication. Les deux cas conduisent à une réflexion sur la maîtrise de cette ressource naturelle qui dessine le paysage.

**Facteurs de développement réciproque.** Au-delà du premier constat, l'eau maîtrisée dans le cadre de son exploitation énergétique a engendré le développement d'un réseau initial de voies de communication pour le transport des productions à l'échelle locale.

Le maillage artisanal puis l'industrialisation ont généré de nouvelles logiques de flux de biens et de personnes, qui à leur tour ont révélé la nécessité d'améliorer et de développer les voies de communication.

Cette nécessité s'est ainsi traduite par une intensification de l'activité du Génie civil dont témoigne l'abondance des ouvrages d'art sur l'ensemble du territoire. L'Avant-pays savoyard en est un bon exemple.

**Une logique d'équipement toujours contemporaine.** L'Avant-pays savoyard à l'image des territoires des Pays de Savoie, s'est doté de nouveaux ouvrages d'art afin de répondre aux besoins croissants d'échanges et de déplacements. Ces nouveaux équipements ont modifié le paysage du territoire en l'orientant vers le tourisme et la villégiature au dépend des activités économiques antérieures.

Alexandra Escobar  
Yannick Milleret

C'est en septembre 2009 qu'a été lancée l'idée de mener une étude sur les ouvrages d'art du département de la Savoie. Cette volonté marquée d'acquiescer une plus grande connaissance de l'œuvre du Génie civil sur le territoire savoyard dans le but d'une valorisation patrimoniale, a débouché, en mars 2010, sur une mission de recensement et d'étude des ouvrages d'art. Elle fait désormais l'objet d'un stage de six mois, réalisé sous l'égide de l'Université de Savoie et de la Conservation départementale du patrimoine, en collaboration avec la Direction départementale des routes, et en partenariat avec la Fondation Facim qui assure une mission de valorisation du patrimoine culturel de la Savoie et Léon Grosse, entreprise spécialisée reconnue dans les activités du bâtiment et des travaux publics.

### Qu'est-ce qu'un ouvrage d'art ?

Un ouvrage d'art se définit comme une construction liée aux réalisations d'équipement d'un pays. Il peut s'agir d'aménagements liés aux structures et infrastructures de transports, d'aménagements hydrauliques, d'aménagements portuaires ou encore énergétiques.

**Délimitation du sujet d'étude** – Des choix ont dû être faits compte tenu de la durée prévisionnelle de la mission. Il a été décidé de considérer les ouvrages d'art routiers actuellement en usage, ce qui implique d'ores et déjà :

- une délimitation liée à l'état des ouvrages – nous ne prendrons en compte que les ouvrages d'art encore empruntés et donc entretenus par la collectivité.
- une délimitation typologique – les ouvrages liés aux structures et infrastructures de transports routiers. On peut identifier là encore différents types d'ouvrages :

- les ouvrages de franchissement qui permettent de franchir un obstacle : ponts, viaducs, tunnels etc.
- les ouvrages de renforcement – murs de soutènement, parapets etc.



Pont suspendu à ossature mixte en béton armé et métal sur le Rhône, Nattages-Yenne. Ce pont détruit en 1940 fut reconstruit en 1950-51.



Pont de Landrecin, à voûte maçonnée en arc surbaissé au-dessus du ruisseau de la Méline, Yenne.

- les ouvrages de protection contre les risques naturels – paravalanches, pare-blocs, etc.

Au regard des résultats du travail de recensement (cf. tableau 1) il a été choisi de ne retenir que les ouvrages dits de franchissement, et de poursuivre l'étude sur une échelle de travail réduite mais non moins représentative : le territoire de l'Avant-pays savoyard.

Un choix orienté pour plusieurs raisons :

- la présence de la chaîne de l'Épine, barrière naturelle entre l'Avant-pays savoyard et la cluse de Chambéry, et un réseau hydrographique dense (avec plus de 445 km de cours d'eau) ; des contraintes liées à la spécificité du milieu naturel savoyard auxquelles a été confronté l'ensemble des territoires de la Savoie lors de l'établissement des voies de communication.
- la volonté de réaliser cette étude en adéquation avec l'avancement de l'inventaire du patrimoine hydraulique mené au sein de la Conservation du Patrimoine, pour les raisons que nous avons évoquées précédemment.

Alexandra Escobar

### Patrimoine du réseau routier de la Savoie

	routes départ.	routes nationales
Longueur totale du réseau	3146 kms	58 kms
Ouvrages d'art de franchissement		
• ponts	1175	124
• tunnels	29	4
Ouvrages d'art de renforcement (murs de soutènement et parapets)	6500	317
• surface totale couverte	900 km <sup>2</sup>	79 km <sup>2</sup>
Ouvrages d'art de protection type paravalanches ou pare-blocs	47	NR
• surface totale couverte	31 km <sup>2</sup>	

Données : Conseil général de la Savoie, Direction départementale des routes, service ouvrages d'art, et Direction interdépartementale des routes Centre-Est, district de Chambéry

# un portrait de Madame Royale



COLLECTIONS  
DÉPARTEMENTALES

Portrait de Christine de France,  
dite Madame Royale.  
Anonyme, huile sur toile, vers 1650.  
Collections départementales,  
inv. 2009-2-1, Conseil général  
de la Savoie.



**P**armi les dernières acquisitions du Conseil général de la Savoie venues enrichir les collections départementales, ce portrait de Christine de France, duchesse et régente de Savoie, dite « Madame royale »<sup>1</sup> vient illustrer fort à propos – à l’occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de l’Annexion de Nice et de la Savoie à la France – la complexité des relations entre la France et la Savoie qui, au gré des guerres européennes de succession des Temps modernes et du jeu des alliances diplomatiques et matrimoniales pour le contrôle du « libre passage » des Alpes, vers l’Italie, ont semé les germes du rattachement de 1860.

Cette huile anonyme sur toile de lin, datable du début de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (inv. 2009-2-1, montée sur châssis hexagonal, H 76 cm x L 59 cm), a trouvé, après sa restauration courant 2009, toute sa place dans la nouvelle présentation muséographique des salles de l’ancienne Chambre des comptes de Savoie sur l’histoire du château des ducs.

Christine ou Chrestienne de France, fille d’Henri IV et de Marie de Médicis, sœur de Louis XIII, de Gaston d’Orléans, d’Élisabeth de France, reine d’Espagne et d’Henriette de France, reine d’Angleterre, était née à Paris le 10 février 1606 et avait épousé le 10 février 1619 le prince de Piémont, Victor-Amédée de Savoie, le futur duc Victor-Amédée I<sup>er</sup> (1630-1637). Le début du règne ducal fut marqué par les traités de Cherasco (31 mars-30 mai 1631) concluant la Seconde guerre de succession du Montferrat qui avait opposé l’*Opportune* du duc Charles-Emmanuel I<sup>er</sup>, allié des Habsbourg, aux intérêts espagnols et français en Italie ; ces traités assuraient l’hégémonie de la France en Piémont. Victor-Amédée I<sup>er</sup>, en effet, ne put récupérer toutes ses places-fortes et fut contraint d’entrer dans l’alliance française. Il accepta de prendre la tête de la ligue anti-espagnole pour la liberté du Milanais et de l’Italie offerte par le cardinal de Richelieu après le traité de Rivoli le 11 juillet 1635. Vainqueur des Espagnols à la bataille de Mombaldone, le duc mourut hélas subitement le 7 octobre 1637. Christine de France assumait la régence aux noms de ses fils, héritiers successifs du duché, François-Hyacinthe (1632-1638) puis Charles-Emmanuel (1634-1675), le futur duc Charles-Emmanuel II (1648-1675). Contestée pour tenir une cour fastueuse et pour la gestion financière dispendieuse de son favori Philippe de Saint-Martin d’Aglié, surintendant des Finances et ministre d’État, elle dut faire face à une double menace quant à l’intégrité des États de Savoie : la fronde des princes Thomas et Maurice de Savoie, pro-espagnols qui, en réclamant la tutelle du jeune Charles-Emmanuel, provoquèrent la guerre civile, et les exigences de Louis XIII, son propre frère, et du cardinal de Richelieu pour l’établissement d’un protectorat français de fait sur le duché. Christine de France dut dès lors se réfugier à Montmélian puis installer provisoirement sa cour à Chambéry. C’est alors qu’elle adopta la sentence « *Plus de fermeté que d’esclat* » et la figure d’une bague au diamant pour devise. Après la victoire française de Casale sur les Espagnols puis le long siège franco-sabaud-espagnol de Turin au cours de l’année 1640, l’arbitrage diplomatique du pape Urbain VIII favorable au maintien d’un Duché de Savoie – portier des Alpes – et la médiation du cardinal de Mazarin permirent à Christine de France de faire son entrée à Turin et de négocier un double traité, le 14 juin 1642. Ce compromis diplomatique garantissait la souveraineté des États de Savoie, les intérêts des princes frondeurs et réglait la question de la succession dynastique par le mariage du cardinal Maurice de Savoie avec sa propre nièce, Louise-Marie de Savoie, la fille aînée de la régente. La protection de la France était accordée aux princes renonçant au parti pro-espagnol et à la fronde. Répondant à ce contexte conflictuel, parmi les fêtes de cour, remarquons les programmes allégoriques conçus par Philippe d’Aglié : le ballet *Hercole et Amore*<sup>2</sup> donné au château de Chambéry pour l’anniversaire de Christine de France le 10 février 1640 ainsi que le banquet-ballet intitulé *Dono del Re del Alpi*<sup>3</sup> donné au château de Rivoli le 10 février 1645, tous deux dédiés à « Madame royale » affirment la souveraineté des États de Savoie, l’intégrité retrou-

Portrait de Madame Royale, dessiné par Esprit Grandjean, peintre de S.A.R., gravé par Despienne et publié dans l'*Histoire généalogique de la Royale Maison de Savoie* de Samuel Guichenon, à Lyon chez Barbier en 1660.



vée de leurs quatre provinces (Savoie, Piémont, Nice et Montferrat) et la légitimité du jeune prince Charles-Emmanuel.

Par le traité du Valentino du 3 avril 1645, l'alliance avec la France était confortée en échange de la cession de places-fortes piémontaises et de la fin de l'occupation de Turin par la France.

Le Manifeste d'Ivrea, le 19 juin 1648, proclama par précaution la majorité anticipée du duc Charles-Emmanuel II (1634/1648-1675) mais après avoir reçu le gouvernement et la lieutenance générale du Duché de Savoie, Christine de France conserva en fait les rênes du pouvoir au sein du Conseil d'État jusqu'à sa mort le 27 décembre 1663 engageant en 1655 une sévère politique de répression contre l'hérésie vaudoise sous le ministère du marquis de Pianezza. Elle s'efforça aussi de rétablir le monopole de la grande route du Mont-Cenis et de relancer l'économie du duché.

Au château de Chambéry, siège du Gouvernement de Savoie, elle commanda un prestigieux chantier de rénovation de la Sainte-Chapelle, lieu symbolique de la dynastie où se déroulaient les noces princières. Après un premier prix fait daté du 17 juillet 1645 puis le projet d'une grande façade de style baroque dessinée par son architecte favori, le comte Amedeo di Castellamonte (~1610-1683) daté du 11 mai 1647, les travaux furent exécutés en deux phases entre 1655 et 1659 ; la grande façade fut élevée selon le dessin modifié par Castellamonte en 1655 et le voutement médiéval en partie ruiné fut entièrement reconstruit entre 1655 et 1659 par les maîtres maçons chambériens Claude Vivian, César Verdet, Claude Tissot en conservant toutefois son aspect gothique. Les travaux furent parachevés par François Cuenot (1616-1686), architecte et sculpteur ducal pour le mobilier et l'ébénisterie entre 1663 et 1666. À la commande de Christine de France, Cuénot dirigea simultanément la décoration éphémère réalisée au château pour les fêtes données à Chambéry en

1662 lors du mariage du jeune duc Charles-Emmanuel II et de Françoise d'Orléans-Valois (1648-1664), dite *La Colombine d'amour*. Une brochure anonyme, attribuée au Père Ménétrier/Claude-François Menetrier, jésuite lyonnais, professeur de rhétorique au collège de Chambéry et concepteur réputé des fêtes princières, intitulée *Les Noeuds de l'amour, dessein des appareils dressés à Chambéry à l'entrée de Leurs Altesses Royales à l'occasion de leurs nocces* – à Chambéry par les frères Du Four, imprimeurs de S.A.R., 1663, in-4°, Bibliothèque des RR. PP. Jésuites de Lyon – relate la magnificence de ces fêtes qui célébrèrent le redressement politique des États de Savoie par Christine de France et la nouvelle alliance symbolisée par les lacs ou « noeuds d'amour » entre la France et la Savoie. C'est dans ce contexte d'affirmation de la souveraineté des États de Savoie et de la légitimité dynastique par la régente qu'il faut replacer l'abondante production de portraits de *Madame royale* et de membres de sa famille, portraits en majesté, portraits de la famille princière, portraits équestres, dans les années 1640-1660, du moins telle que les sources archivistiques et quelques gravures la laissent entrevoir car bien peu de ces œuvres peintes sont parvenues jusqu'à nous. L'exposition *Royales effigies* réalisée au Musée savoisien en 1985-1986 avait souligné l'importance de ces commandes de cour sous la régence de Christine de France et révéla l'influence du goût français et du portrait « parisien » à Turin. Quelques-unes seulement de ses effigies ont été conservées en Piémont dans les anciennes « *residenze sabaude* » et les collections des musées turinois d'où l'intérêt de cette nouvelle acquisition pour les collections départementales. Parmi les peintres portraitistes au service du dessein dynastique de « Madame royale », il faut mentionner au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle : Philibert-Pierre Torret dit *Narcis* ou *Narciso*, peintre de S.A.R., originaire de Paris, Pierre Mignard (Troyes, 1612 – Paris 1695, frère de Nicolas Mignard), les frères Beaubrun, Henri (1603-1677) et Charles (1604-1672), Charles-Claude Dauphin ou Daupin, élève de Simon Vouet, prieur annuel de la Compagnia di San Luca à Turin, peintre attaché au service du prince de Carignan, Jean Miel/Meel ou Miele d'origine flamande peintre ordinaire de S.A.R par lettre du 20 octobre 1658, prieur de la Compagnia di San Luca à Turin en 1661, mort le 3 avril 1664, Esprit Grandjean, peintre de Chambéry qui travailla pour Don Félix de Savoie en 1642 et qui fut nommé

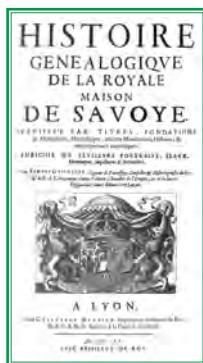
peintre et valet de chambre de S.A.R. par le duc Charles-Emmanuel II le 9 mai 1651 puis en 1653, prieur annuel de la Compagnia di San Luca à Turin. On lui doit le dessin du portrait de « Madame royale » gravé au burin par Despienne pour la dédicace du célèbre ouvrage *Histoire généalogique de la Royale Maison de Savoie* de l'historiographe Samuel Guichenon, publié chez Barbier à Lyon en 1660 dont le trait rappelle assez notre portrait anonyme.

L'effigie de la régente est traitée conventionnellement à mi-corps, en habit de cour, aux couleurs du deuil, coiffée d'un voile de crêpe noir surmonté d'un diadème. Sa main repose symboliquement sur la couronne royale perlée et fleurdelisée de Chypre et de Jérusalem présentée sur un coussin<sup>4</sup>, symbole dynastique, certes alors virtuel mais aussi des aspirations de la Maison de Savoie. On peut remarquer en pendentif un bijou composé d'une croix à trois pendeloques présent sur quelques-uns de ses portraits gravés au burin, notamment par Despienne et Gilles Rousselet à Paris. Tout porte à penser que cette composition témoigne de la pertinence politique des modèles français dans le genre du portrait au service du prestige de la cour de « Madame royale » et de leur reproduction en estampe dans un but de propagande dynastique.

Philippe Raffaelli



Grande façade baroque de la Sainte-Chapelle du château des ducs de Savoie, Chambéry. Amedeo di Castellamonte, architecte de S.A.R., 1647-1659.



#### Notes

1. En 1485, Charles I<sup>er</sup>, duc de Savoie avait racheté les droits à la couronne du royaume de Chypre et de Jérusalem.)
2. *Hercule, et Amore/ Applaudenti al Natale di M.M.R Gran Balletto/ Per li dieci febraro 1640. Ballato/ In Chambéry* dessins de Giovanni Tommaso Borgonio (Perinaldo ? ~1627-28 – Turin 1691, Torino, Biblioteca Nazionale).
3. *Dono/ del Re del Alpi/ A Madama*

*Reale/ Festa per il giorno Natale, li/ diece Febraro/ MDCXLV/ Ballato in Rivoli*, dessins de Giovanni Tommaso Borgonio (Perinaldo ? ~1627-28 – Turin 1691, Torino, Biblioteca Nazionale).

4. On retrouve cet élément symbolique sur un portrait de facture différente, attribué à un peintre anonyme actif à la cour de Savoie, conservé à la Bayerische altsgemäldeammlungen, Alte Pinakothek de

Munich. Jean Miel (Meel ou Miele), avait peint le portrait équestre du duc électeur de Bavière, Ferdinand-Marie et de son épouse, Henriette-Marie-Adelaïde de Savoie conservé au château de Moncalieri ; Jean Delamonce, architecte et peintre (Paris 1635 – Lyon 14 avril 1708) avait aussi réalisé un portrait d'Henriette-Marie-Adelaïde de Savoie en 1675, gravé par d'Ambling.

# Filippo Juvarra

## architecte du maître-autel de la Sainte-Chapelle et les marbres du Piémont



MONUMENTS  
HISTORIQUES

**N**ous avons publié en décembre 2004, avec Danielle Decrouez, directrice du Muséum d'histoire naturelle de Genève, un article intitulé « *Les roches savoyardes de la Sainte-Chapelle, château des ducs de Savoie* » dans la Rubrique des patrimoines de Savoie. De nouvelles découvertes et la lecture d'ouvrages sortis depuis m'incitent à compléter nos connaissances sur les marbres utilisés pour la décoration du maître-autel abrité dans cette insigne chapelle. Je remercie M. Morizio Gomez-Serito (Politecnico di Torino, Dpt. Georisorse e Territorio) pour tous les échantillons et informations sur l'épisode piémontais de cette réalisation juvarrienne à la Sainte-Chapelle :

«... en 1727, époque à laquelle... le roi Victor-Amédée II fit enlever le tabernacle de bois doré que le prince Thomas avait fait faire, pour le remplacer, ainsi que l'autel de pierre, par un autel et un tabernacle de marbre d'Italie »<sup>1</sup>.

Un contrat daté du 20 octobre 1726<sup>2</sup>, nous apprend que le travail est donné à un maître chambérien, Joseph Tardy, le 21 août 1726, selon les instructions de l'architecte royal Francesco-Luigi Garella<sup>3</sup> qui recommande d'exécuter avec précision le projet de Monsieur le chevalier Don Philippi Juvarra. Le travail doit être terminé dans les six mois. Le 10 février 1727 intervient le versement du prix pour la construction « *d'un autel en marbre noir, rouge et blanc* ». La partie inférieure du maître-autel fut donc

réalisée localement par Joseph Tardy avec des matériaux savoyards, à l'exception des panneaux de marbre de la partie centrale. Le contrat conservé aux Archives départementales de la Savoie mentionne un «... *hautel en marbre à la Romaine... tout de marbre noir veiné de blanc de St Philip, blanc jaspé de la Boisserette et rouge de Vimines tout poli et lustré...* », confirmant nos deux identifications faites en 2004. Le blanc jaspé de la Boisserette est le seul matériau local utilisé à l'origine pour la croix de Saint-Maurice pommée par les bouts de l'antépendium, dont nous n'avons pas encore localisé le site de la carrière, tandis que les bandes vertes aux quatre angles qui marquent l'ordre de Saint-Lazare sont en ophicalcite verte. Car l'origine des marbres du baldaquin et de l'antépendium est à rechercher en Italie, principalement dans le Piémont. L'ouvrage de G. Gritella<sup>4</sup> « *Filippo Juvarra, l'architettura* » attribue l'architecture de l'autel à Juvarra, et nous explique la suite des travaux. Deux dessins illustrent les étapes du projet<sup>5</sup>. Ils diffèrent principalement par le motif central de l'antépendium, de forme ronde dans le premier, à un cartouche plus allongé dans le second. Cette modification est visible, la découpe du marbre montre que ce rond a été ensuite complété, dans la même qualité de marbre « *persichino de Cassoto* » afin de prendre la forme du second dessin (remarque faite avec justesse par M. Gomez Serito). De chaque côté, les panneaux sont en « *Serravezza de Moiola* » et « *persichino de Cassoto* ». Ces deux marbres sont extraits dans le Piémont<sup>6</sup>. Le « *persichino* » est une brèche calcaire d'un fond rose-chair, rappelant les qualités de « *fleur de pêcher* », avec des veinules blanches, extraite à proximité du village de Casotto, dans deux petites carrières de chaque côté du torrent Casotto. Ce village se situe dans le sud de la province de Coni. La « *Serravezza de Moiola* » fut aussi appelée « *Serravezza del Paese* » et fut extraite durant une très courte période au XVIII<sup>e</sup> siècle sans reprise postérieure. La carrière est située en face du village de Moiola, au pied de la Rocca Morret Grande. D'aspect variable, il s'agit d'une brèche calcaire constituée d'éléments allongés, déformés, de couleur blanche parfois légèrement dorés, dans une pâte de fond rouge à violet, parfois noire, avec des veines blanches. Le village se situe à proximité de Casotto. Ces marbres furent déjà utilisés par Juvarra en 1724 pour l'autel de la chapelle Sant'Uberto dans le château de Veneria Reale, à proximité de Turin.

L'antépendium de l'autel. On distingue nettement le cercle du dessin initial, finalement inséré dans le cartouche. Croix des saints Maurice et Lazare.





Ophtalcite verte de Bussoleno ou de Susa.



Marbre « persichino de Cassoto ».



Marbre « Serravezza de Moiola ».

L'ouvrage de G. Gritella mentionne une lettre du 8 octobre 1727 accompagnée d'une liste concernant la fourniture du baldaquin, notamment le transport de 43 caisses contenant les marbres du 4 au 21 août 1727, tout étant arrivé au 16 septembre 1727 à Chambéry<sup>7</sup>. Le baldaquin présente la « *Serravezza de Moiola* » pour les colonnes, le « *persichino de Cassoto* » pour les panneaux de la niche de l'ostensoir<sup>8</sup>, et deux autres marbres piémontais : l'albâtre rubané d'une teinte miel de Busca, dans le sud de la province de Coni dans le Piémont, et une ophtalcite verte, que nous avons interprétée dans le précédent article comme venant potentiellement de Longefoy en Tarentaise, ce qui s'avère erroné. Il s'agit du « *vert de Bussoleno* » ou « *de Susa* », ophtalcite à pâte fine d'un fond de couleur vert clair, peu veiné de blanc, avec parfois de gros éléments de teinte vert foncé de forme arrondie. C'est le marbre piémontais le plus précieux et le plus fréquemment cité, qui faisait l'objet de contrebande illégale avec la France ! Bizarrement, c'est aussi l'unique matériau dont la carrière n'a toujours pas été localisée aux environs de Suse, entre le Fréjus et Turin. Le dernier marbre utilisé est du jaune de Vérone, pour le tabernacle et l'entablement.

Une ultime phase de travaux intervint en 1837<sup>9</sup>, probablement à l'origine de l'ajout du second rang de gradins de chaque côté du tabernacle, qui présente en façade des panneaux en brèche de Tarentaise. Les réparations furent faites par le marbrier Collet, sous la direction de l'architecte Teghil. S'agit-il du même « *sculpteur sur marbre, Collet, dit le Romain* »<sup>10</sup>, qui « *fit en 1824 le tombeau du président Favre qui est dans la cathédrale* », tombeau lui aussi réalisé en brèche violette de Tarentaise ?

L'étude conduite par M. Gomez-Serito sur les marbres déjà utilisés pour la décoration de l'autel de la chapelle Sant'Uberto à Veneria Reale, et une visite à la Sainte-Chapelle en sa compagnie, avec des échantillons, nous ont permis d'identifier ces matériaux. Cet exemple d'utilisation et de transport de marbres piémontais en Savoie constitue une première, et se comprend dans le contexte de l'époque. Dans l'autre sens, vers 1773, des blocs de

carrières de Villette furent aussi conduits à Turin<sup>11</sup>, où la brèche de Tarentaise est présente en décoration<sup>12</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'initiative de ses souverains, le territoire du royaume de Sardaigne fait l'objet de prospections minières actives, et les coïncidences de dates d'ouverture des carrières de marbre prouvent la volonté royale de valoriser les ressources naturelles « *del Paese* ».<sup>13</sup>

Dominique Tritenne

#### Notes

1. Jussieu A. de, *La Sainte-Chapelle du château de Chambéry*, Perrin, Chambéry, 1868, p. 89.

2. Archives départementales de Savoie, Chambéry, série C, additions, carton 81, 1726, contrat n° 15.

3. Architecte royal piémontais qui œuvra aussi en Haute-Savoie.

4. Gritella G., *Filippo Juvarra, l'architettura*, Il Vol., § 65, L'altare della Sainte-Chapelle del castello di Chambéry Modena, 1992, p. 96-100.

5. Le premier B.N. Torino, Ris. 59/2 c. 49, le second B.N. Torino, vol 1, c. 24 n. 34, 1734/DS., qui représente l'autel tel que nous pouvons le voir, à l'exception du second rang de gradins.

6. Gomez Serito M., *Reggia di Veneria a Torino, I marmi della Cappella juvarriana di Sant'Uberto*, dans Arkos, scienza e restauro, f.7, n° 2, Torino, 2002, p. 34-35.

7. Gritella, op. cit., p. 96.

8. C'est, au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'appellation donnée dans les descriptions des marbres de Moiola et de Casotto, « *Serravezza del Paese* », « *marmo rosso del Paese* », voir M. Gomez Serito, op. cit. p. 33.

9. Santelli M., *La Sainte-Chapelle du château de Chambéry*, l'Histoire en Savoie, Patrimoine, SSHA, Chambéry, 2003, p. 51.

10. Dufour A., Rabut F., *Les sculpteurs et les sculptures en Savoie du XIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Mémoires et documents de la SSHA, t.14, Chambéry, 1873, p. 262-263.

11. Borrel E.L., *Nomenclature générale des mines et carrières de la Tarentaise*, Recueil des mémoires et documents de l'Académie de la Val d'Isère, vol. 4, Moûtiers, 1883, p. 357.

12. Au Palais Madame, communication orale de M. Gomez Serito.

13. Victor-Amédée II (1684-1730) commence une œuvre centralisatrice pour son royaume : en 1723,



Le maître-autel dans le chœur de la Sainte-Chapelle.

publication des Royales constitutions, qui régissent aussi le régime des mines, de 1728 à 1738, mise en place du cadastre duquel naîtra la mappe sarde, formidable outil fiscal. Puis, sous le règne de son fils Charles-Emmanuel III, paraît l'ouvrage de Vitaliano Donati, *Viaggio mineralogico*

*nelle Alpi occidentali, Valle di Susa, Maurienne, Tarentaise, Valle d'Aosta e Faucigny, nell'estate 1751*, qui est le premier ouvrage de minéralogie-géologie, décrivant les richesses du sous-sol alpin.



Premier projet, dessin de Filippo Juvarra.



Second projet, dessin de Filippo Juvarra.

# 150 ans d'histoire française

## aux Archives départementales



### ACTUALITÉS EXPOSITIONS

« Place de la Fontaine des Éléphants. À Chambéry, pendant le vote du 22 avril 1860. » Estampe colorisée (Archives départementales de la Savoie).

1860 – la Savoie devient française. 150 ans plus tard, il ne reste qu'une mince trace de cet événement dans l'historiographie nationale. Dans la mémoire des Savoyards, il est resté très vivace. C'est pour donner à cette page d'histoire toute son ampleur que les Archives départementales de la Savoie ont conçu un ensemble d'expositions, présentation de documents, dossiers pédagogiques...



Voyage officiel du Président de la République, Charles de Gaulle, pour le Centenaire du Rattachement de la Savoie à la France en 1960, Place du 8 mai 1945 à Chambéry.

### Des expositions

• **Galerie d'affiches.** Aux Archives, le bal a débuté dès les 18-20 mars 2009, avec l'accueil du colloque « Aux sources de l'histoire de l'Annexion de la Savoie ». Organisée par l'Université de Savoie, en collaboration avec les Archives départementales de la Haute-Savoie et avec le soutien de l'Assemblée des Pays de Savoie, cette manifestation entendait faire le point sur les sources disponibles pour étudier un événement historique à vocation européenne<sup>1</sup>. À cette occasion, les Archives de la Savoie ont présenté une galerie d'affiches qui couvrent les péripéties majeures de l'année 1860. Visible sur le site internet ([www.savoie-archives.fr/rubrique](http://www.savoie-archives.fr/rubrique) « Expositions »), cette exposition donne le rythme d'une année mouvementée.

• **La Savoie de l'Annexion.** Poursuivant ce qui est maintenant une tradition, les Archives proposent une exposition itinérante sur panneaux mobiles, visible dans de nombreuses communes<sup>2</sup>. Couvrant la période 1858-1860, elle suit et complète l'exposition *La Savoie des libertés* dans laquelle Sylvain Milbach, maître de conférence à l'Université de Savoie, mettait en lumière les années 1848-1858. Le rattachement de la Savoie à la France, « l'Annexion », est en effet le résultat d'un lent processus, qui s'accélère après l'entrevue de Plombières, le 21 juillet 1858 entre Napoléon III et Cavour. C'est par cet accord, point d'orgue des discussions diplomatiques, que débute notre présentation. L'évolution de l'idée même d'une cession à la France marque les deux années suivantes ; la Savoie s'intègre pleinement dans les projets européens des grandes puissances. Le jeu des alliances, la guerre, la propagande – pro ou anti-annexion – ont permis le rattachement pacifique de Nice et de la Savoie à la France dans un large consensus populaire. Au-delà de cette présentation matérielle, il existe aussi une version virtuelle. S'il ne leur a pas été possible de présenter la première partie de l'exposition *La Savoie des Libertés*, les Archives proposent en revanche une version enrichie de l'exposition *La Savoie de l'Annexion* sur leur site Internet. De nombreux documents supplémentaires sont présentés aux visiteurs.

### Des dossiers

Pour ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances, les Archives proposent en outre un dossier historique sur *La Savoie de 1815 à 1860 – La période sarde*, rédigé par le professeur André Palluel-Guilard ([www.sabaudia.org](http://www.sabaudia.org)).



Programme des fêtes du Cinquantenaire de la réunion de la Savoie à la France, 1860-1910. Archives départementales de la Savoie.

Les aspects pédagogiques ne sont pas en reste avec un dossier spécial mis au point par le Service éducatif des Archives de la Savoie, animé par Pascale Dubois et avec plusieurs numéros du bulletin *Mille ans d'archives* consacrés au rattachement à travers des articles de presse pour l'un, l'analyse de deux affiches pour un autre et des témoignages d'acteurs du rattachement pour le dernier.

### Des archives en ligne

Enfin, pour les historiens chevronnés, les Archives proposent la consultation de documents d'époque numérisés (rubrique « archives en ligne » du site Internet), en particulier le Traité de cession de Turin du 24 mars 1860, la convention de délimitation frontalière du 7 mars 1861, une brochure contenant les « Documents et notices » réunis par Gabriel Pérouse, ancien archiviste de la Savoie, et publiés par le Conseil général à l'occasion du Cinquantenaire de la Réunion de la Savoie à la France (Chambéry, 1910, 155 p.) et surtout, le fonds de l'Annexion. Riche d'une soixantaine de cotes, ce fonds d'archives contient des documents relatifs au plébiscite d'avril 1860 et aux modalités ultérieures de l'Annexion entre les gouvernements sarde et français.

Documents numérisés, dossiers, expositions... ne sont qu'une partie de ce qui est disponible aux Archives départementales de la Savoie sur le sujet de l'Annexion. D'autres fonds contiennent également des ressources qui pourront – et qui l'ont déjà été – être utilisées afin d'approfondir cette page d'histoire majeure pour notre département mais aussi pour l'ensemble des nations.

Sylvie Claus

### Notes

1. Les actes ont été publiés. D. Varaschin (Dir.), *Aux sources de l'histoire de l'Annexion de la Savoie*, Bruxelles : P.I.E. Peter Lang SA, 2009.
2. Le programme est disponible sur [www.150ans-paysdesavoie.fr](http://www.150ans-paysdesavoie.fr)

# Nice & Savoie

## un regard contemporain

Le Conseil général de Savoie et la Fondation Facim ont choisi une démarche résolument contemporaine pour fêter le 150<sup>e</sup> anniversaire du rattachement du duché de Savoie et du comté de Nice à la France. Le postulat de ce projet a été de montrer l'évolution des paysages de Savoie, Haute-Savoie et des Alpes Maritimes depuis 1860 à travers le regard singulier d'un artiste.

**P**artant des gravures de l'album original *Nice et Savoie* édité en 1864, François Deladerrière, a réalisé près de 90 photographies en arpentant les trois départements durant une année pour retrouver les lieux emblématiques dessinés sur le motif par Félix Benoist à l'époque.

### Interview de François Deladerrière, photographe

*En quoi cette commande photographique nourrit le travail que vous réalisez depuis 10 ans sur le paysage ?*

**FRANÇOIS DELADERRIÈRE** – Cette commande artistique est un projet de grande ampleur. Comme tout projet ambitieux, il nécessite que l'on s'immerge totalement. Je me suis donc penché sur les gravures de Félix Benoist et sur les paysages de Savoie et des Alpes-Maritimes pendant plus d'une année. Ce fut un projet passionnant parce que plein de sens. Aborder la question du paysage par l'Histoire, mais aussi au travers de la vision d'un autre artiste est extrêmement enrichissant.

*Quelles ont été les principales difficultés que vous avez rencontrées pour réaliser ce type de commande ?*

**FRANÇOIS DELADERRIÈRE** – Les difficultés ont été nombreuses et de natures diverses. La taille du territoire à couvrir (14 000 km<sup>2</sup> avec la Savoie, la Haute-Savoie et les Alpes Maritimes) n'a pas été la plus mince ! Il a fallu tout d'abord retrouver tous les points de vue. La plupart sont aisément reconnaissables à cause de la présence de bâtiments ou de sommets dans le paysage bien localisables. Mais certains lieux m'ont posé des difficultés de repérage. Ensuite la configuration des lieux a parfois beaucoup changé. Le reboisement très important referme les paysages et coupe ainsi bon nombre de points de vue. Les villes et villages se sont souvent beaucoup développés, il y a donc parfois

des constructions en lieu et place de la gravure d'époque. J'ai donc dû très souvent me décaler pour donner une vue équivalente et la plus fidèle à la gravure d'époque. C'est un travail de reconstitution et de réinvention plutôt que de reproduction mécanique. Enfin, le travail de la lumière a été une part essentielle de mes préoccupations, afin de donner à l'ensemble la plus grande cohérence possible.

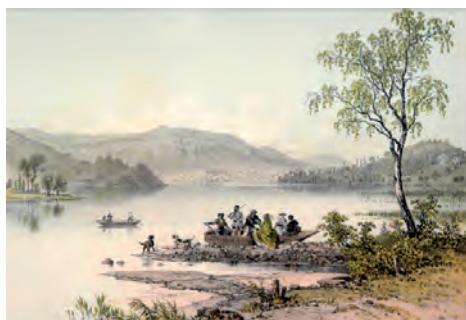


ACTUALITÉS  
EXPOSITIONS

*Ce travail a-t-il fait évoluer votre démarche artistique ?*

**FRANÇOIS DELADERRIÈRE** – Je crois que ce travail m'a fait grandir ! Marcher dans les pas d'un autre artiste au fil de ses nombreux paysages est une démarche qui demande de la patience et de l'humilité, mais on est payé en retour d'une expérience magnifique. J'ai eu souvent le sentiment que je prenais une leçon sur la façon de voir le paysage, par un artiste ayant vécu 150 ans avant moi. C'est donc avec un grand plaisir que j'ai mis mes pas dans ceux de Félix Benoist. J'ai pu ainsi aborder en profondeur une façon singulière de voir le paysage, qui je le pense, m'apporte une expérience dont je ne mesure pas encore aujourd'hui toute la portée.

*Interview de François Deladerrière  
par Marine Leloup*



Bozel et la vallée du Doron, Tarentaise.  
Album *Nice & Savoie*, 1864.

© François Deladerrière / Fondation Facim, 2009.

### Deux rendez-vous importants

**Nice et Savoie, un regard contemporain, ce sont deux rendez-vous importants en 2010**

• **Parution d'un beau livre aux Éditions Actes Sud sous l'égide de l'Assemblée des Pays de Savoie et de la Fondation Facim.**

« Nice et Savoie, un regard contemporain », Éditions Actes Sud – mai 2010. Photographies de François Deladerrière. Textes Hervé Gaymard, Bruno Berthier, Maryline Desbiolles. Format : 28x28 cm. Tarif : 39 €.

• **Exposition à la grange batelière de l'Abbaye de Hautecombe** du 19 juin au 19 septembre. Entrée libre, tous les jours 10h-18h sauf le mardi.

### Plus de renseignements

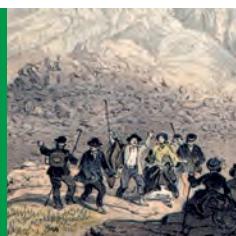
- [www.fondation-facim.fr](http://www.fondation-facim.fr)
- [www.150ans-paysdesavoie.fr](http://www.150ans-paysdesavoie.fr)

Le lac d'Aiguebelette, Avant-pays savoyard.  
Album *Nice & Savoie*, 1864.

© François Deladerrière / Fondation Facim, 2009.

# paysages en vues, paysages en vie

## en Haute-Savoie



ACTUALITÉS  
EXPOSITIONS

A La Châtaignière – Domaine de Rovorée, Domaine départemental d'art et de culture, Yvoire, le Conseil général de la Haute-Savoie présente l'exposition *Paysages en vues, paysages en vie*, qui confronte les paysages de Félix Benoist aux photographies de François Deladerrière, prises 150 ans plus tard.

Ateliers pour les Journées européennes du patrimoine La Châtaignière Domaine de Rovorée

- Les glaciers sont-ils éternels ?  
par Luc Moreau, glaciologue  
Samedi 18 septembre 2010, 14h30-16h30h.
- François Deladerrière...  
sur les pas de Félix Benoist  
Rencontre avec le photographe  
Dimanche 19 septembre 2010, 14h30-16h30.
- Paysages enfouis, paysages révélés  
avec Joël Serralongue,  
archéologue départemental  
dimanche 19 septembre, 14h-16h et 16h-18h.
- Les grands hommes qui ont façonné ou célébré le paysage en Haute-Savoie  
Visite guidée de l'exposition  
avec « arrêt sur image ».  
Samedi 18 et dimanche 19 septembre  
à 10h15, 14h30 et 16h – durée 1 heure.

« Alby, près d'Annecy. »



**A**u-delà de l'observation du paysage tel qu'il était au moment du rattachement de la Savoie à la France, et du parti de Félix Benoist pour illustrer un premier « guide touristique » des nouveaux départements, le propos est d'amener le visiteur à se poser certaines questions. Celle d'une *permanence* des paysages alpins qui nous paraissent éternels et celle des mutations inévitables qui ont accompagné le développement de la Haute-Savoie : que nous disent ces changements de la région, de son histoire, de l'humanité en action sur un territoire ?

### Dans paysage, il y a pays

De quoi est fait le paysage des Alpes ? D'un subtil mélange de géographie, d'histoire et d'images. La géographie engendre les reliefs naturels, mais aussi les *matières* – minéral, végétal, eau et glace – qui conditionnent formes, couleurs et lumière. L'histoire inscrit dans le bâti l'action des hommes, épique – un château, une abbaye – ou simplement quotidienne : les mazots du pays de Sixt, les fermes d'Abondance, les moulins reconvertis, les ponts... Les images enfin, observées par les artistes sur le motif, sont reconstituées en atelier et parfois arrangées pour répondre à l'effet recherché ou à l'esthétique du temps, tour à tour pittoresque, sublime, romantique, réaliste, etc.

Ainsi, au fil des jours, des années, des générations s'est constitué un *paysage alpin* qui habite en

chacun, savoyard ou touriste, un bien commun, que chacun s'est *approprié* et *partagé* néanmoins avec son « voisin » de pays.

Or, autour des changements qui affectent le paysage, accompagnant la mondialisation et la perte d'individuation dans les sociétés hyper industrielles, se diffuse progressivement un sentiment d'inquiétude, celui d'un changement radical, voire d'une perte des repères identitaires.

Aujourd'hui, il peut être plus facile de se sentir *de son temps* que de *quelque part*. L'uniformisation et la banalisation des paysages, symbolisées par des séries de lotissements identiques d'un bout à l'autre de la France, ou par la similarité des abords des grandes villes, font craindre que dans un avenir proche, plus rien dans notre environnement immédiat ne permette ce sentiment de reconnaissance et d'*appropriation* d'un paysage ; ce qui caractérisait par exemple la vision et la mémoire du pays natal. Les photographies de François Deladerrière<sup>1</sup>, gage d'authenticité plus que de vérité, ont la force du constat. Elles nous invitent à observer les transformations du paysage depuis 150 ans, et à nous demander si les changements d'aujourd'hui sont de même nature que ceux qui ont accompagné la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, ces images doivent être replacées dans le contexte actuel d'une prise de conscience récente des conséquences et des limites du développement. Quelques exemples choisis dans l'exposition montrent toute l'actualité de cette thématique.

### Place aux voitures

Qu'est-ce qui fait la modernité des paysages photographiés par François Deladerrière ? Dans plusieurs photos, la route occupe au moins un tiers de l'image. Bande grise ou triangle noir, le bitume tranche sur le fond végétal vert, on peut même dire qu'il le troue. Le raccourci de la perspective suggère encore cette accélération du temps. Par cette confrontation directe, couleur contre couleur, forme contre forme, l'image résume la vitesse qui caractérise notre rapport *usuel* au paysage : un passage rapide dans une sorte d'indifférence (Alby, Faverges, Rumilly).

Cette transcription synthétique est à comparer aux lents cheminements que suggèrent les compositions des paysages de Félix Benoist ; leur construction s'agence selon des chemins sinueux, des rivières, des lignes d'arbres qui conduisent le regard d'un plan à l'autre jusqu'au fond du tableau, en ménageant les transitions.

L'omniprésence et la suprématie de l'automobile dans les aménagements du dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle sont manifestes dans presque toutes les vues : les ronds-points, les parkings (Annecy, La Roche, Bonneville, Chamonix), les ponts devenus larges, quais des bords de lac, etc.

### Rivières : merveilles ou menaces

Présentée au début de l'exposition, la cascade du Rouget ou Rozet ne manque pas de soulever les questions : la différence de débit tient-elle à la différence de saison, à un effet du climat, à un caprice artistique ?

Dans une région qui regorge de *curiosités naturelles* – sommets impressionnants, gorges encaissées, glaces éternelles, cirques de montagne – Joseph Dessaix<sup>2</sup> souligne la beauté des cascades. Mais il rappelle aussi la menace récurrente des crues des



« Thônes et la vallée du Fier, vue prise près du château. »  
 « Comment parler du paysage, dès lors qu'on est dedans ? Pour celui qui vit à l'intérieur du paysage, ce dernier mot n'a plus lieu d'être : il ne parlera pas de son *paysage* mais de son *pays*. Préserver le paysage, qu'est-ce à dire ? Pour qui ? Pour le visiteur ou pour l'habitant ? (Jean-Louis Roux)

principales rivières : Fier, Arve, Foron, Giffre, dont le contrôle est l'une des questions majeures qu'ont dû résoudre les aménageurs du département. La colonne de Bonneville, érigée en l'honneur de l'endiguement de l'Arve par le roi Charles Félix, est qualifiée de « mensonge monumental » par Joseph Dessaix dans son ouvrage « La Savoie historique, pittoresque, statistique et biographique » paru en 1854. Malgré ces travaux d'endiguement, l'Arve était en effet plusieurs fois sortie de son lit. La plupart des rivières ont été bordées de quais, à Taninges, à La Roche, près de Thônes dans la vallée du Fier et dans la vallée du Haut Giffre. Aujourd'hui, le paradoxe du procédé qui consiste à tenter de contenir le flot du torrent est contesté par certains experts et jugé potentiellement plus dangereux qu'une solution qui permettrait à la rivière une certaine liberté de divaguer.

### Déprise agricole et recul des glaciers

Une réflexion du même genre conduit certains responsables à repenser l'occupation de l'espace naturel. Les photos de François Deladerrière montrent de façon flagrante la reprise de la forêt dans les zones laissées en friche : Abondance, Sixt, Le Salève, Thônes, Saint-Jeoire. La disparition du pâturage sur les pentes entraîne une prolifération anarchique de la forêt, un « ensauvagement » de la nature.

Face à ce qui a longtemps paru comme inéluctable et définitif, la disparition du monde agricole, la prise de conscience que les richesses naturelles sont limitées et que l'homme a désormais, dans certains domaines, atteint les limites de leur exploitation, fait reconsidérer les solutions traditionnelles.

Une salle entière consacrée à la vallée de Chamonix et la région du Mont-Blanc illustre les transformations et même les disparitions survenues depuis 1860 : Catastrophe des Bains de Saint-Gervais, Grotte de l'Arveyron et bien entendu, recul du



Glacier des Bois, devenu la célèbre Mer de Glace. Le caractère grandiose et sauvage du paysage de haute montagne tend parfois à masquer les conséquences de la fréquentation massive du massif. Néanmoins, les vues de la Mer de Glace à 150 ans d'intervalle sont parmi les plus spectaculaires de l'exposition. Dans la perspective actuelle, avec l'observation des changements climatiques, ces couples de vues prennent une signification particulière.

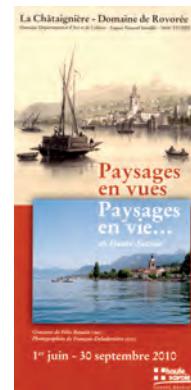
Loin de poser le problème de manière nostalgique, dans le regret d'un Eden disparu, ou au contraire catastrophiste, l'exposition invite à réfléchir sur la manière dont l'homme se définit dans son territoire, sur sa volonté de préserver ou non le paysage, et si oui, pourquoi et comment. Le commentaire de Jean-Louis Roux, auteur et critique d'art et amoureux des Alpes, permet d'approfondir cette réflexion.

Corinne Chorier

### Notes

- « L'important c'est que la photo possède une force constative, et que le constatif de la photographie porte, non sur l'objet, mais sur le temps. Dans la photo [...] le pouvoir d'authentification prime sur le pouvoir de représentation. » Roland Barthes, *La Chambre Claire*.
- Joseph Dessaix (1817-1870), auteur du texte de l'album *Nice & Savoie* paru en 1864.

« La mer de Glace et la vallée de Chamonix, vue prise du Chapeau. »



**Exposition**  
 La Châtaignière  
 Domaine de Rovorée  
 Domaine départemental d'art et de culture  
 Espace naturel sensible  
 Yvoire  
 du 1<sup>er</sup> juin  
 au 30 septembre 2010  
 tél. 04 50 72 26 67  
[www.culture74.fr](http://www.culture74.fr)  
[www.150ans-paysdesavoie.fr](http://www.150ans-paysdesavoie.fr)

« Ruines de l'Abbaye d'Aulps, Vallée du Biot. »  
 Le terme nature provient du latin *natus*, « né »...  
 Dénaturer la nature ce serait lui ôter la qualité supposée de nature « née ». À quand faire remonter sa condition « naturelle » ?  
 Au XIX<sup>e</sup> siècle ? Au Moyen Âge ? À la préhistoire ? Aux ères antédiluviennes ? À la Genèse même...  
 La nature est vivante, elle change, évolue, dépérit et se régénère. Une nature que l'on voudrait à toute force maintenir en un état donné serait une nature « naturalisée » – « empaillée » en quelque sorte.



# le château, la Savoie, 1860

Dans le cadre de la célébration du 150<sup>e</sup> anniversaire du rattachement de Nice et de la Savoie à la France, une nouvelle exposition réalisée par la Conservation départementale du patrimoine présente au château des ducs de Savoie les événements politiques qui ont conduit au plébiscite et à l'annexion de 1860. Documents d'archives, cartes, affiches, procès-verbaux de la votation, statues, portraits, médailles issus des fonds des Archives départementales, des collections du Conseil général de la Savoie, du Musée savoisien et des collections royales de l'abbaye de Hautecombe offrent aux visiteurs des salles de l'ancienne Chambre des comptes quelques clefs de lecture de ce grand moment historique pour la Savoie.



DOSSIER

La grande façade du Château des ducs de Savoie et les salles d'exposition de la Chambre des comptes.



## Mais vers où coulent donc nos rivières ?

Au début du XI<sup>e</sup> siècle, de nouvelles principautés féodales succèdent au royaume de Bourgogne. Dans la mouvance du Saint-Empire, de puissantes maisons seigneuriales, comme les comtes de Savoie, les comtes d'Albon, dauphins de Viennois, les comtes de Genève rivalisent, à partir du XII<sup>e</sup> siècle, pour la maîtrise des passages alpins et de territoires morcelés du Rhône aux Alpes. Par le contrôle des principaux cols, la Maison de Savoie assure son expansion *Deçà et Delà-les-Monts*. Les traités de paix delphino-savoyards de Paris en 1355 et 1377 mettent un terme aux guerres féodales qui ont opposé les comtes de Savoie aux Dauphins de Viennois du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, grâce à l'arbitrage des Valois, par des échanges de châtellenies.

La Maison de Savoie est confrontée à une politique d'expansion française lors du Transport du Dauphiné à la France en 1349. Le « *libre-passage* » des Alpes devient un enjeu dès 1454 pour le Duché de Savoie puis lors des guerres d'Italie et des différentes guerres de succession de l'Époque moderne. Il est la clef de l'Opportune savoyarde entre France et Empire de 1588 à 1713. Les cinq occupations françaises successives du duché en 1536-1559, 1600-1601, 1630-1631, 1690-1696, 1703-1713, sont suivies de traités et de restitutions négociées. Elles ponctuent une longue période d'hégémonie française où « *Monsieur de Savoie* » exploite la moindre faiblesse de son puissant voisin pour accroître ses

états en usant du renversement d'alliance au gré des conflits entre France et Empire.

Lors de la première occupation française, le roi François I<sup>er</sup> crée en 1536 le Parlement de Chambéry transformé par le duc Emmanuel-Philibert, après la Restitution des États de Savoie en 1559, en « *Souverain Sénat de Savoie* ». Le français se substitue au latin comme langue administrative dans un vaste ressort entre Bresse, Bugey, Savoie et Val d'Aoste.

En 1601, le traité de paix franco-savoyard de Lyon met un terme aux ambitions régionales rivales du « *Grand Dauphiné* » du connétable de Lesdiguières et de la « *Grande Allobrogie* » du duc Charles-Emmanuel I<sup>er</sup>. D'importants échanges de territoires portent la frontière sur le Rhône : Bresse, Bugey et Valromey contre marquisat de Saluces et places-fortes piémontaises. La politique italienne de la Maison de Savoie est alors confortée.

En 1713, le traité d'Utrecht rationalise la frontière alpine en adoptant un principe de partage aux « *eaux pendantes* » par des échanges de territoires entre France et Savoie : Outremont delphinal contre Vallée de Barcelonnette, frontière du Var, mais ce partage hypothèque le devenir du Duché de Savoie et du Comté de Nice.

La seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle est marquée par une période de paix entre le royaume de Sardaigne, la République de Genève et le royaume de France. En 1754 et 1760, les traités de Turin délimitent, après négociations diplomatiques, les frontières « *géométriques* » des États, du Rhône au Guiers, des Alpes au Var.

## La Savoie vers la liberté

Dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'émigration savoyarde en France s'accroît et contribue à la diffusion des idées du Siècle des Lumières à partir de Lyon et de Paris. Chambéry et Genève connaissent dès 1790-1791 une agitation révolutionnaire. « *Le premier cri de la Savoie vers la liberté* », la création du « *Club des Allobroges* » et de la « *Légion allobroge* » répondent au premier courant d'opinion pro-française. Le 21 octobre 1792 « *l'Assemblée Nationale des Allobroges* » se prononce pour « *l'Annexion de la Savoie à la France* » sous l'influence jacobine. La Constitution civile du clergé et la levée en masse provoquent des émeutes urbaines et des insurrections paysannes réprimées en 1793. Après l'échec de la contre-révolution lors de la guerre des



En vitrine, les procès-verbaux officiels du plébiscite (Archives départementales de la Savoie).

Alpes en 1793-1795, la détenté thermidorienne, le « *Second cri de la Savoie vers la liberté* », conforte l'acquis républicain. Après le Concordat consulaire de 1801, les préfets mènent une politique de réconciliation et de paix civile, s'efforcent de développer l'économie.

À la chute du Premier Empire, après un projet de partition de la Savoie en 1814, Victor-Emmanuel I<sup>er</sup> récupère la totalité du patrimoine savoyard au Traité de Paris le 20 novembre 1815. Ses États de Terre-Ferme protègent désormais, comme État tampon, les intérêts autrichiens en Italie. Le 16 mars 1816, le Traité de Turin établit des protocoles frontaliers et économiques avec la Confédération helvétique (zones franches et zone neutre).

Sous le régime sarde du « *Buon Governo* » la Savoie conservatrice renoue avec le légitimisme qui prévaut à défaut d'un sentiment d'identité savoisienne. Elle est confrontée à la menace libérale alors que le rôle politique de l'émigration savoyarde en France s'accroît. Le 14 avril 1848 « *l'expédition des Voraces* » formée de Canuts lyonnais et d'émigrés

savoyards est repoussée par la paysannerie guidée par le clergé et la noblesse conservatrice.

Contraint à la monarchie constitutionnelle par les libéraux piémontais, le roi Charles-Albert octroie le Statut albertin ou *Statuto albertino* en 1848 et s'aventure dans la guerre d'indépendance et d'unité italienne contre l'Autriche en 1848-1849. Malgré quelques succès initiaux, Pastrengo, Rivoli, Goïto, il est battu à Custoza puis à Novare. Le « *Risorgimento* » – mouvement libéral d'unité nationale animé par Cavour –, isole la Savoie protectionniste du Piémont libéral et de Gênes dont le poids économique et démographique ne cesse de croître. En 1849, des « *cerclés démocratiques* » urbains se créent en Savoie, favorables à la II<sup>e</sup> république et au principe de « *nationalité* ».

Sous le règne de Victor-Emmanuel II et l'ère Cavour (1850-1859) les élites légitimistes du duché sont progressivement exclues du gouvernement sarde. Les députés savoisiens s'opposent au Risorgimento et aux lois anti-cléricales Rattazzi et Lanza. Cavour développe le Piémont libéral. La Savoie est confrontée à la concurrence du libéralisme français et piémontais (traité franco-sarde du libre-échange, 1852) et connaît une crise socio-économique entre 1855 et 1859.

### L'Annexion de Nice et de la Savoie à la France

Le rapprochement franco-sarde de mai 1858 conduit à l'entrevue secrète de Plombières-les-Bains entre Napoléon III et Cavour, Président du Conseil du royaume de Sardaigne. Nice et Savoie sont considérées comme des « *questions secondaires* » dans le projet d'une Confédération italienne présidée par le Pape. Après l'alliance franco-sarde du 29 janvier 1859 et la guerre d'Italie (27 avril-11 juillet 1859) Napoléon III obtient, grâce aux victoires de Magenta et de Solferino, la Lombardie autrichienne mais renonce à l'unité italienne et à l'annexion de Nice et de la Savoie lors de l'armistice de Villafranca le 11 juillet 1859. Cavour démissionne. Les députés savoisiens optent pour une décentra-

lisation administrative le 28 juillet 1859 et éludent la question de la *nationalité*. Le voyage des Princes Humbert et Amédée de Savoie dément l'éventualité d'une cession en août 1859. Un débat d'opinion s'amorce. En janvier 1860, le ministre français des Affaires étrangères Édouard Thouvenel relance le « *principe des nationalités* » promu par le Bonapartisme et la question de la prépondérance française en Italie. Cavour revient au gouvernement sarde. Napoléon III avait proposé la création d'un royaume de « *Haute-Italie* » en décembre 1859. Ancien sympathisant de la « *Carbonaria* » et très attaché au « *principe des nationalités* », il demande à Victor-Emmanuel II d'organiser des plébiscites en Italie centrale, en Duché de Savoie et en Comté de Nice. L'avenir de la Savoie est disputé entre annexionnistes et légitimistes. Sa neutralité est envisagée au sein du royaume alors que se développe une opinion pro-helvétique en Genevois, Chablais et Faucigny. La question « *France et zone* » devient cruciale. La réception officielle par Napoléon III à Paris d'une délégation, le 21 mars 1860 garantit l'unité de la Savoie et un vote pour l'Annexion et zone. Le traité secret franco-sarde du 24 mars 1860 prévoit la cession de Nice et de la Savoie sous réserve d'une approbation par plébiscite conformément au principe des nationalités. Le « *Comité central de Chambéry* » organise des « *Comités provinciaux* » pour préparer la votation sous l'égide d'Amédée Greyfié de Bellecombe. Une mission d'observation est menée du 4 au 23 avril 1860 par le Sénateur français Armand Laity après que Victor-Emmanuel II a délié ses sujets du serment de fidélité.

### La votation

Les Savoyards optent en forte majorité avec pragmatisme pour le « *parti de l'ordre* » napoléonien, protecteur du catholicisme, pour le progrès économique, pour le prestige de la France impériale lors du Plébiscite des 22 et 23 avril 1860.

PROVINCE DE CHAMBÉRY	PROVINCE D'ANNÉCY
135 449 inscrits	65 486 inscrits
130 839 votants	61 639 votants
130 533 oui	61 430 oui
235 non	160 non
71 nul	49 nul
	Mais 47 076 oui et zone

### SAVOYARDS DES GARNISONS SARDES

3 220 votants
3 082 oui
127 non
11 nul

Le 16 mai 1860, le ministre Thouvenel propose des garanties stratégiques à la Confédération suisse après plusieurs projets de compensation. Le « *Traité de cession* » est ratifié après débat par la Députation à Turin les 29 mai et 8 juin 1860. Le 12 juin 1860, l'Annexion de Nice et de la Savoie à la France est ratifiée par Senatus-consulte à l'unanimité à Paris.



Portrait de Victor-Emmanuel I<sup>er</sup>, roi de Sardaigne (1804-1821). Pastel, Luigi Bernero, École piémontaise. Collections départementales, inv. 998-7-3.



Vue de l'exposition.

Les 13-17 mars 1861 sera proclamé le royaume d'Italie dont Victor-Emmanuel II deviendra le premier souverain.

### La Savoie française

Le commissaire extraordinaire Laity prend officiellement possession de la Savoie le 14 juin 1860. Le 15 juin 1860, les départements de la Haute-Savoie, de la Savoie et des Alpes-Maritimes sont créés par décret impérial. La convention franco-sarde du 7 mars 1861 délimite la frontière à la ligne de partage des eaux. Une convention franco-sarde est négociée le 24 août 1860 par Adolphe Vuity en règlement de la cession. Les festivités du voyage impérial du 27 août au 5 septembre 1860 font naître tous les espoirs. Le couple impérial reçoit un accueil enthousiaste des populations lors de sa visite officielle en Savoie. Le prestige du Second Empire est alors à son apogée. Entrées de ville, réceptions, discours et festivités contribuent à lancer le processus d'assimilation des nouveaux départements à la nation française. À cette occasion, l'empereur prend des mesures pour améliorer au frais de l'État les infrastructures urbaines, scolaires, thermales et hospitalières, les routes ; il octroie des libéralités et des subventions, contribue aux œuvres de bienfaisance et ravive le souvenir napoléonien. En recevant les corps constitués et les élites savoyardes lors des réceptions, Napoléon III prépare aussi la transition administrative et politique intégrant la Savoie à l'Empire français. Mais la reprise économique libérale amorcée en Savoie en 1852-1856 ne peut apporter la capacité financière nécessaire pour poursuivre l'effort de développement dans le contexte de rude concurrence du libéralisme français. Avec l'échec de la Banque de Savoie en 1865, de nombreux malentendus surgissent avec l'apparition d'une crise économique et politique conjoncturelle qui affaiblit le prestige de l'Empire français à partir de 1867. Le constat de l'abandon dynastique, malgré la loyauté légitimiste de la Savoie, et le souvenir napoléonien assurent pourtant le succès du nouveau sentiment

d'appartenance à la nation française parmi l'opinion savoyarde. L'assimilation morale engagée se heurte cependant aux particularismes locaux jusqu'à la Grande Guerre.

La première campagne électorale des 9 et 10 décembre 1860 ne polémiqua pas sur l'Empire français et les abstentions sont nombreuses. L'annexionnisme reflète l'inexpérience politique de l'opinion rurale savoyarde. En 1871, la Savoie adhère majoritairement à la III<sup>e</sup> République malgré la revendication en Haute-Savoie d'une nouvelle votation pour le « *oui et zone* ».

Depuis la proclamation du royaume d'Italie, en mars 1861, la séparation avec les princes de la Maison de Savoie s'avère irréversible. Elle est accentuée par la création des nouvelles frontières nationales à la limite du partage des eaux, et surtout par la dégradation des relations franco-italiennes due à la crise romaine (1867-1870) puis à l'entrée de l'Italie dans la *Triplice alleanza* avec les Empires centraux en 1882. L'intégration républicaine des Savoyards au sein de leur nouvelle nation est assurée par l'enseignement scolaire et par la conscription militaire. Dans les milieux urbains de l'émigration savoyarde se développe un sentiment d'identité, celui de l'attachement au pays natal. Le provincialisme s'enracine alors dans la nostalgie de l'ancien duché. Après la commémoration républicaine de la première annexion en 1792, le Cinquantenaire de l'Annexion de la Savoie célèbre, en 1910, la pleine adhésion de la Savoie à la France républicaine. Les différentes sensibilités politiques de l'opinion savoyarde, conservateurs catholiques, libéraux et radicaux, qui forment la nouvelle opinion publique savoyarde partagent ce consensus politique.

## quelques personnages évocateurs

**Charles-Albert (Turin 1798-Oporto 1849), roi de Sardaigne, de Chypre et de Jérusalem, duc de Savoie, de Gênes et de Monteferrat, prince de Piémont, comte de Nice, & ... fils de Charles-Emmanuel de Savoie-Carignan et de Marie-Christine Albertine de Saxe.**

Issu de la branche des Savoie-Carignan pro-française, favorable dans sa jeunesse aux idées libérales, Charles-Albert assume la régence du royaume de Sardaigne lors de l'insurrection de mars 1821 ; il accorde une première constitution d'inspiration libérale mais le roi Charles-Félix le contraint à l'exil en Toscane en 1821-1823 à la demande de l'Autriche. Il participe en août 1823 à l'expédition française de Cadix contre les Cortès constitutionnels espagnols et se distingue lors de la prise du Trocadero. Vice-roi de Sardaigne en 1829, il entreprend un premier voyage officiel en Savoie en 1831 et succède au roi Charles-Félix, mort sans postérité. Il crée un Conseil d'État pour préparer les nouveaux Codes civil et pénal, de commerce et de procédure sardes puis l'Ordre civil de Savoie. En 1832-1833, il ouvre les collections royales de la Galleria Sabauda et de l'Armeria Reale au public et lance les travaux de la Regia deputazione di Storia Patria (*l'Historiae patriae monumenta*). Hostile à Giuseppe Mazzini, il réprime durement en 1833-1834 la conspiration du mouvement *Giovine Italia* et s'oppose au mouvement libéral pro-italien. Il engage la modernisation du statut de l'île de Sardaigne en abolissant les juridictions féodales et les servitudes en 1836. Charles-Albert promulgue, en juin 1837, le Code civil albertin, puis les Codes pénal, de commerce et de procédure en 1839-1842. Il supprime le système des Intendances générales et crée de nouveaux Conseils provinciaux en 1842-



Portrait de Charles-Albert, roi de Sardaigne (1831-1849). Anciennes collections royales, Fondation de Hautecombe.

1843 ; il engage une politique de réforme économique, sociale et scolaire qui se heurte au conservatisme. L'Édit royal du 28 octobre 1847 supprime les tribunaux spéciaux et privilégiés, crée une Cour de révision (cassation). Avec la suppression de la censure ecclésiastique apparaît une relative liberté de la presse. Charles-Albert réforme certains ministères et crée un nouveau ministère des Travaux publics. Il promulgue le 5 mars 1848 sur la pression de l'opinion le *Statuto*, la charte constitutionnelle du royaume sarde qui demeure conservatrice et garantit le pouvoir effectif du souverain. Charles-Albert, hostile à l'Empire autrichien, déclenche imprudemment la première guerre de libération de l'Italie suite à la révolte de Milan en avril-août 1848. Commandant l'Armée sarde, il obtient les victoires de Pastrengo, Goïto et Peschiera mais il est battu à Custoza puis à Milan par le général Radetzky. Contraint à l'armistice, son gouvernement (Chiodo) le pousse à reprendre le conflit en 1849. Battu de nouveau à Novare, il doit abdiquer en faveur de son fils Victor-Emmanuel puis s'exile à Oporto où il meurt le 28 juillet 1849. Charles-Albert, très attaché au duché ancestral, fait plusieurs voyages officiels en Savoie et mène une politique de grands travaux : diguement de l'Arc et de l'Isère, aménagement du Val Gelon, construction du Pont de la Caille, aménagements urbains, création d'Albertville en 1836, modernisation des thermes d'Aix-les-Bains, projets ferroviaires Chambéry-Turin mais les réformes albertines et les lois anti-cléricales restent mal perçues en Savoie, notamment le remplacement du Sénat de Savoie par une Cour d'appel en 1848.

**Victor-Emmanuel II (Turin 1820-1878), premier roi d'Italie (1861 à 1878), roi de Sardaigne, de Chypre et de Jérusalem, duc de Savoie, de Gênes et de Monteferrat, prince de Piémont, comte de Nice, &...**

Fils aîné du roi Charles-Albert, il se distingue pendant la guerre de 1848-1849 contre l'Autriche. Après l'abdication de son père, il signe l'armistice puis, sur la pression des Autrichiens, promulgue la proclamation de Moncalieri et obtient la ratification du Traité de paix avec l'Autriche le 9 janvier 1850 après l'élection d'un nouveau parlement modéré (Gouvernement de Massimo d'Azeglio). Il maintient le *Statuto* constitutionnel mais fait réprimer l'insurrection républicaine de Gênes par le général de La Marmora. Victor-Emmanuel II, nouveau champion de la libération et de l'unification italienne, engage le royaume de Sardaigne dans la guerre de Crimée (1854-1855) aux côtés de la France, du Royaume uni et de l'Empire ottoman contre la Russie (corps expéditionnaire de La Marmora) : la question de l'unité italienne est posée au Congrès de Paris en 1856. Il soutient la politique étrangère de Cavour. Le rapprochement franco-sarde conduit au Traité secret de Turin du 29 janvier 1859 puis à la guerre de libération de la Haute-Italie contre l'Autriche (campagne d'Italie, avril-juin 1859). Après les victoires franco-sardes de Palestro, Magenta, San Martino, Solferino, la libération de Milan et de la Lombardie, Napoléon III signe l'armistice de Villafranca le 11 juillet 1859 avec l'empereur François-

Joseph et interrompt le conflit. Des plébiscites pour le rattachement au royaume ont lieu en Toscane, Émilie et Romagne. Le Traité de paix de Zurich du 11 novembre 1859 – compromis avec l'Autriche – contraint Victor-Emmanuel II à différer l'unification italienne ; des mouvements insurrectionnels éclatent. En 1860, l'expédition des Mille du patriote Giuseppe Garibaldi (1807-1882) – dans le royaume des Deux-Siciles – provoque son intervention dans les États pontificaux (bataille de Castelfidardo) pourtant sous la protection de la France. Après « la rencontre de Teano », le 26 octobre 1860, entre le roi et Garibaldi puis la chute des Bourbons de Naples (capitulation de Gaète) en février 1861, le parlement réuni à Turin déclare Rome comme capitale et proclame Victor-Emmanuel II roi d'Italie en mars 1861. La capitale du royaume est transférée provisoirement de Turin à Florence en 1864. Après la guerre de 1866, l'Italie alliée de la Prusse obtient au traité de Vienne, malgré ses défaites de Custoza et de Lissa, la Vénétie mais doit renoncer à l'Istrie et au Tyrol du Sud. En 1867, la tentative des troupes de Garibaldi pour prendre Rome, repoussée à Mentana par les troupes françaises, relance la question romaine. Le pape Pie IX refuse de reconnaître le nouvel État italien. Le premier concile du Vatican proclame l'infaillibilité pontificale. À la chute du Second Empire, les troupes italiennes entrent dans Rome le 20 septembre 1870. Après le plébiscite du 2 octobre, Rome annexée devient la nouvelle capitale du royaume à partir de 1871. Victor-Emmanuel II meurt à Rome de paludisme le 9 janvier 1878.

**Camille Benso de Cavour (Turin 1810-1861) et le Risorgimento,** député de Turin, ministre du Commerce, de l'Agriculture et de la Marine ministre des Affaires étrangères et Président du Conseil du royaume de Sardaigne.

Second fils de Michel de Cavour et d'Agnès Sellon, Cavour est de noblesse piémontaise et turinoise d'ascendance savoyarde. Sa langue maternelle est le français. Éduqué par l'abbé Frezet, il entre à l'Académie militaire de Turin, page du prince de Savoie-Carignan en 1826, il est nommé lieutenant au *Corpo*



Victor-Emmanuel II et Napoléon III, estampe d'Épinal, lithographie coloriée, 1868. Collections Musée savoisien, PS 269.

*reale del Genio* en 1827. De 1828 à 1830, il tient garnison dans les principales forteresses sardes en cours de construction (Exilles, l'Esseillon, Bard). Favorable au mouvement libéral, il démissionne de l'armée en 1831 et devient maire de la commune de Grinzane. Entre 1835 et 1840, à l'occasion de voyages en Europe, il s'intéresse au devenir de la démocratie parlementaire et au progrès technologique. En 1846, il devient le principal actionnaire de la première ligne de chemin de fer piémontaise, Turin-Gênes.

En 1847, il lance son journal patriotique *Il Risorgimento* et milite pour la monarchie constitutionnelle contre les dérives révolutionnaires. Le *Statuto* est ainsi octroyé par le roi Charles-Albert. En 1848 puis en 1849, il est élu député de Turin au nouveau parlement sarde. Ministre du Commerce, de l'Agriculture et de la Marine en 1850, il est nommé Président du Conseil le 2 novembre 1852. Souvent opposé au roi Victor-Emmanuel II en matière de



Vue de l'exposition, les affiches du plébiscite de 1860 (Archives départementales de la Savoie).

politique intérieure, il conduit en accord avec lui la politique étrangère du royaume et contribue à l'entrée en guerre du royaume de Sardaigne aux côtés de la France et du Royaume uni lors de la Guerre de Crimée contre la Russie ; il obtient que la question italienne soit évoquée au Traité de Paris en 1856 et devient alors ministre des Affaires étrangères. Il lance en 1857 le grand chantier international du tunnel du Mont-Cenis, Lyon-Turin et le rassemblement des patriotes de la « société nationale italienne ».

Il est à l'origine du rapprochement franco-sarde pour la libération et l'unité de l'Italie. Après l'entrevue secrète de Plombières-les-Bains avec Napoléon III le 21 juillet 1858, il conclut une alliance franco-sarde secrète qui conduit à la Guerre d'Italie contre l'Empire autrichien. Déçu par l'armistice de Villafranca du 11 juillet 1859 et le renoncement de Napoléon III à poursuivre la guerre, il démissionne du gouvernement. De nouveau Président du Conseil en janvier 1860, il poursuit le Risorgimento mais meurt à Turin, le 6 juin 1861 d'une crise de paludisme.

**Napoléon III**  
(Paris 1808-Chislehurst 1873),  
empereur des Français,

Charles Louis Napoléon Bonaparte, troisième fils de Louis Bonaparte, roi de Hollande, frère de Napoléon I<sup>er</sup>, et d'Hortense de Beauharnais, fille de Joséphine de Beauharnais.

En exil en Suisse après la chute du Premier Empire, Charles Louis Napoléon devient citoyen de Thurgovie et officier d'artillerie suisse. Proche de la *Charbonnerie*, il tente avec son frère aîné de favoriser la cause de l'unité italienne lors des troubles de 1830 à Rome puis en Romagne en mars 1831 ; son frère meurt à Forlì au cours de l'insurrection. Devenu de fait le chef du parti bonapartiste à la mort du duc de Reichstadt (l'Aiglon) en 1836, il tente sans succès de renverser le roi Louis-Philippe par la Conspiration de Strasbourg et doit s'exiler aux États-Unis, au Brésil puis en Angleterre. Il publie « Idées napoléoniennes » en 1836, un ouvrage sur sa conception du bonapartisme ou « césarisme démocratique ». Une nouvelle tentative de renversement de la monarchie, à Boulogne en 1840, s'avère un échec lors du retour des cendres de l'Empereur. Emprisonné au fort de Ham, il s'évade en Angleterre en 1846 et publie « L'extinction du paupérisme », une théorie économique influencée par Saint-Simon. Il est élu à l'Assemblée constituante de la Deuxième République en avril 1848. Le parti de l'Ordre le soutient pour sa candidature à la présidence de la République. Élu le 10 décembre 1848, il laisse les conservateurs conduire une politique réactionnaire mais défend le principe du suffrage universel et le monde ouvrier. Ne pouvant se présenter pour un second mandat, il prend le pouvoir par le Coup d'État du 2 décembre 1851 porté par le courant bonapartiste et la légende napoléonienne. Après un plébiscite national, le Second Empire est proclamé le 2 décembre 1852. La période impériale est marquée par l'autoritarisme puis le libéralisme avec un essor économique, financier, industriel, technologique, commercial et colonial de la France mais la modernité du régime napoléonien se heurte aux difficultés sociales et à l'opposition politique du courant républicain.

Général Dessaix – Bronze, attribué à Toussaint François Jourjon (Saint-Genest-Lerp 1809 – Rennes 1857), École française, deuxième prix de Rome en 1836. Fondateur Quesnel, Paris 1836. Collections Musée savoisien.



La politique étrangère impériale s'efforce d'effacer les traités de 1815 et d'appliquer le principe bonapartiste des nationalités. La Guerre de Crimée (1854-1856) contre la Russie et le Traité de Paris du 16 mars 1856 relance le prestige diplomatique de la France victorieuse et conforte la nouvelle entente avec le Royaume uni. La question de l'unité italienne et de la libération de l'Italie est posée malgré l'opposition de l'Autriche ; un royaume de Haute-Italie ou une fédération italienne sous la présidence du pape sont envisagés. Après un rapprochement puis une alliance secrète franco-sarde, la Guerre d'Italie est déclenchée en avril-juillet 1859 contre l'Empire autrichien. Les victoires franco-sardes de San Martino, Magenta et Solferino libèrent la Lombardie mais devant la menace de la Prusse, Napoléon III renonce à envahir la Vénétie et signe l'armistice de Villafranca avec l'empereur François-Joseph. Après 1860, ayant obtenu Nice et Savoie en compensation de l'aide française et de la Lombardie cédée par l'Autriche, Napoléon III s'oppose à la poursuite de l'unification italienne par Victor-Emmanuel II et Garibaldi. Sous la pression des catholiques ultramontains français, il protège Rome et les États pontificaux de l'annexion jusqu'en 1870.

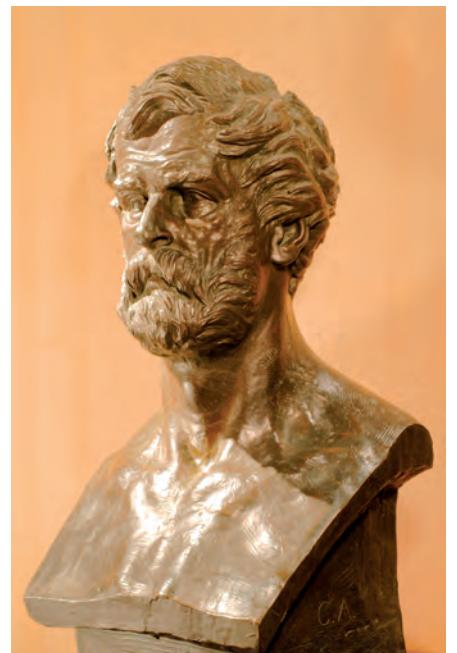
Après l'échec de l'expédition du Mexique en 1867 et malgré une tentative d'instaurer un empire parlementaire en 1870, la situation politique intérieure de la France se dégrade. Napoléon III, leurré par la dépêche d'Em, décide de déclarer la guerre à la Prusse en juillet 1870 ; après une campagne militaire désastreuse, la défaite et la capitulation de Sedan le 2 septembre 1870 entraînent la chute du Second Empire. Exilé en Angleterre, Napoléon III meurt en 1873.

Général Joseph-Marie Dessaix  
(Thonon-les-Bains 1764 – Marclaz 1834)  
défenseur de la Savoie lors  
de l'invasion autrichienne de 1814.

Le buste a été fondu à Paris en hommage au général d'Empire mort en 1834, à l'initiative de Benoît Molin et du comité de souscription pro-français et hostile au *Buon governo* sarde. Le buste est d'abord interdit d'entrée en Savoie par le roi Charles-Albert et déposé au musée-bibliothèque de Grenoble puis autorisé par le roi Victor-Emmanuel II en 1850. Il est exposé à Chambéry en 1857 puis placé en 1862 dans la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Marquis Pantaléon Costa de Beauregard  
(Marlieu 1806 – La Motte-Servolex 1864)

Premier Président du Conseil général de la Savoie. La famille patricienne Costa, originaire de Gênes, s'est établie en Savoie au XVII<sup>e</sup> siècle. Après des études au collège royal de Chambéry puis sous le préceptorat de Louis Rendu, futur évêque d'Annecy, Pantaléon Costa de Beauregard sert comme sous-lieutenant puis capitaine au Royal-Piémont, il devient l'écuyer et l'ami du prince Charles-Albert de Savoie-Carignan. Il épouse le 12 mai 1834 Marthe Augustine Antoinette Adrienne de Saint-Georges de Vérac, de noblesse française et légitimiste. Le 3 avril 1848, le roi Charles-Albert le nomme sénateur. Élu comme député le 27 avril 1848, il défend les intérêts de la Savoie légitimiste et catholique à la Députation ; il s'oppose à l'expulsion des congrégations. Déçu par la politique libérale et anti-cléricale du gouvernement sarde, il démissionne le 10 octobre 1849 après deux réélections. Membre du Conseil divisionnaire de Chambéry, il ne revient au Parlement qu'en 1854 et s'oppose à Cavour. Commandeur de l'Ordre des Saints-Maurice et Lazare, fidèle au roi Victor-Emmanuel II, il ne soutient pas le mouvement pro-français



Buste du marquis Pantaléon Costa de Beauregard. Bronze de Charles-Albert Costa de Beauregard. Monogrammé « C.A. », fondu par Victor Thiébaud. Collections Musée savoisien.

savoie mais opte cependant pour l'Annexion de la Savoie à la France en 1860. Après avoir refusé un siège de sénateur offert par Napoléon III, il devient le premier président du Conseil général de la Savoie, commandeur de la Légion d'honneur. Catholique fervent, Grand-croix de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, il soutient le Pape Pie IX et les intérêts ultramontains contre l'annexion des États pontificaux et se consacre à des œuvres de charité à la Motte-Servolex. Membre de l'Académie de Savoie, érudit et esprit éclairé, il s'attache à la défense de l'identité savoyarde. Il est l'un des principaux organisateurs de la grande « Exposition artistique » de 1863 tenue à Chambéry lors du Congrès scientifique de France qui réunit plus de 516 objets d'art, peintures, sculptures, objets archéologiques et historiques, documents d'archives pour célébrer le patrimoine savoyard. En juillet 1864, il propose à l'Académie de Savoie, le projet d'un « Musée historique et archéologique national » à l'origine du Musée départemental créé après sa mort.

### Charles-Albert Costa de Beauregard (La Motte-Servolex 1835 – Paris 1909)

élève de Charles-Alphonse-Achille Gumery, sculpteur parisien, grand prix de Rome en 1850, un des premiers conseillers généraux de la Savoie. Homme politique, conseiller général en 1860 puis député de la Savoie à l'Assemblée nationale en 1871, membre de l'Académie de Savoie, historien, peintre, sculpteur, Charles-Albert Costa de Beauregard n'exposa qu'aux salons de 1864 et 1865. Écrivain, auteur de plusieurs ouvrages (*Un homme autrefois*, 1878 ; *Mémoires historiques sur la Maison royale de Savoie*, 1888 ; *Un héritier présomptif. La jeunesse du roi Charles-Albert*, 1888 ; *Prologue d'un règne. La jeunesse du roi Charles-Albert*, 1889 ; *Épilogue d'un règne. Les dernières années du roi Charles-Albert*, 1890 ; *Le roman d'un royaliste sous la Révolution. Souvenirs du comte de Virieu*, 1892 ; *Pré destinée*, 1896 ; *Émigration, souvenirs tirés des papiers du comte de La Ferronnays*, 1900 ; *Courtes pages*, 1902 ; *Liberté, égalité, fraternité*, 1904 ; *Amours de sainte : Mme Loyse de Savoye, récit du XV<sup>e</sup> siècle*, 1907 ; *Pages d'histoire et de guerre*, 1909), il devient membre de l'Académie française en 1896. Commandant le premier bataillon des Mobiles de Savoie pendant la guerre de 1870-1871, il est blessé lors de la bataille de la Lizaine à Béthoncourt, chevalier de la Légion d'honneur.

Exposition réalisée par la Conservation départementale du patrimoine : Françoise Ballet, Jean-François Laurenceau, Vinciane Néel, Philippe Raffaelli.



Médaille commémorative des noces de Jérôme Bonaparte et de Marie-Clotilde de Savoie, 1859. Collections Musée savoisien.

## de l'Annexion au Rattachement

### Entre France et Empire, l'Opportunité de la Maison de Savoie

- 1355 et 1377 – Traités delphino-savoyards de Paris. Fin des guerres féodales entre les comtes de Savoie et les Dauphins de Viennois, arbitrage des Valois, échanges de châtellenies.
- 1454 – Déclin savoyard, prépondérance française, début de la politique du *Grand Dauphiné*.

### Guerres d'Italie (1494-1559)

- 1536-1559 – 1<sup>ère</sup> occupation française du Duché de Savoie puis de l'ensemble des États de Savoie sauf Val d'Aoste, Biella et Vercelli.
- 1559 – **Traité de Cateau-Cambrésis**. Restitution des États de Savoie au duc Emmanuel-Philibert.

### Guerres de religion, guerres franco-génévoises (1588-1600)

- 1600-1601 – 2<sup>e</sup> occupation française du Duché de Savoie.
- 1601 – **Traité de Lyon**, restitution du Duché de Savoie. Fin de la politique du *Grand Dauphiné*. Cession du Bresse, du Bugey et du Valromey à la France. Cession du Marquisat de Saluces et de places piémontaises à la Savoie.
- 1602 – Échec de l'Escalade de Genève (21-22 décembre 1602).
- 1610 – Alliance franco-savoyarde de Brussol pour la liberté de l'Église et de l'Italie.

### Première guerre de succession du Montferrat (1613-1617)

### Seconde guerre de succession du Montferrat (1628-1631)

- 1630 – 3<sup>e</sup> occupation française du Duché de Savoie.
- 1631 – **Traité de Cherasco**, restitution du duché, cession de Pignerol. Début de l'hégémonie française.

### Guerre civile (1637-1648)

Fronde des princes Thomas et Maurice de Savoie en Piémont.

### Guerre de succession de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697)

- 1690-1696 – 4<sup>e</sup> occupation française.
- 1696 – **Traité de Turin**. Restitution du duché de Savoie, du comté de Nice et de Pignerol.

### Guerre de succession d'Espagne (1701-1713)

- 1703-1713 – 5<sup>e</sup> occupation française.
- 1713 – **Traité d'Utrecht**. Principe de partage selon les *Eaux pendantes*. Cession de la vallée de Barcelonnette à la France. Cession des Escartons d'Outremont et du comté de Beuil à la Savoie. Fin de l'hégémonie française.

### Guerre de succession d'Autriche (1740-1748)

- 1742-1749 – Guerre des Gallispans : occupation espagnole du duché de Savoie. Traité de paix d'Aquisgrana.
- 1754 – **Traité de Turin** avec la République de Genève. Délimitation géométrique de la frontière avec Genève.
- 1760 – **Traité de Turin** avec la France. Délimitation géométrique de la frontière entre la Savoie et la France. Dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'émigration savoyarde en France devient importante, notamment à Lyon

et à Paris. Elle contribue à la diffusion des idées du Siècle des Lumières.

### La première annexion à la France (1792-1814)

- 1791 – Diffusion du pamphlet *Le premier cri de la Savoie vers la Liberté*. Formation du *Club des Allobroges* et de la *Légion Allobroge*.
- 24 septembre à octobre 1792 – *Libération* de la Savoie par l'armée française du général de Montesquiou.
- 21 octobre 1792 – « *L'Assemblée Nationale des Allobroges* » se prononce pour l'Annexion à la France sous l'influence des Savoyards jacobins.
- 27 novembre 1792 – **Création du département du Mont-Blanc**, chef-lieu Chambéry (1792-1814).
- Août-octobre 1793 – Guerre des Alpes. Échec de la contre-offensive de Victor-Amédée III et de la contre-révolution dans les vallées savoyardes face à l'Armée des Alpes.
- 1794-1795 – Détente thermidorienne : *Le second cri de la Savoie vers la Liberté*. Fin de la Guerre des Alpes.
- 1796 – Campagne d'Italie. Occupation des États de Savoie sauf la Sardaigne (1798).
- 26 avril 1798 – **Création du département du Léman**, chef-lieu Genève (1798-1814).

### La Restauration sarde et le Buon Governo en Savoie

- 1814 – Chute de l'Empire français – Occupation autrichienne de la Savoie. Création d'un *Corps de volontaires savoisiens* légitimistes par le comte Gerbais de Sonnaz. Campagne de pétitions pro-hélicétiques pour le rattachement du nord de la Savoie à la Confédération. Contre-campagne légitimiste. Création d'une armée de volontaires français par le préfet Finot et le général Dessaix en Savoie.
- 30 mai 1814 – **1<sup>er</sup> traité de Paris** – partage de la Savoie entre les royaumes de France et de Sardaigne. Projet de partition par d'Oncieu de la Batie (1814-1815).
- Les Cents-jours, 20 mars-22 juin 1815.
- 1815 – Occupation autrichienne de la Savoie.
- 20 novembre 1815 – **2<sup>e</sup> traité de Paris** – Restitution des « *États de Terre-Ferme* » dont le duché de Savoie et le comté de Nice au roi Victor-Emmanuel I<sup>er</sup> avec clause de neutralité helvétique sur la Savoie du nord.
- 16 mars 1816 – **Traité de Turin** – Protocoles frontaliers et économiques avec la Confédération suisse et Genève (Zones Franches et Zone Neutre).
- 1821-1849 – La Savoie légitimiste du « *Buon Governo* » est agitée par les crises libérales de 1821, 1831, 1832-1834, 1847-1849. En Piémont, essor du mouvement libéral pour l'unité nationale italienne, le « *Risorgimento* ». L'influence politique de l'émigration savoyarde en France s'accroît (maximum démographique).
- 5 mars 1848 – « *Satuto albertino* » – Octroi d'une constitution libérale par le roi Charles-Albert.
- 29 mars-9 août 1848 – Première guerre austro-sarde pour l'indépendance de l'Italie. Batailles de Pastrengo, Custoza.

- 14 avril 1848 – Échec de l'expédition des *Voraces* lyonnais en Savoie.
- Janvier-mars 1849 – Création en Savoie de *Cercles démocratiques* urbains favorables à la II<sup>e</sup> République et au principe de *nationalité savoisiennne*.
- 12 mars-23 mars 1849 : Deuxième guerre austro-sarde pour l'indépendance de l'Italie. Bataille de Novare.

### La Savoie et l'ère Cavour 1850-1859

- 1854-1855 – Guerre de Crimée, alliance anglo-franco-sarde contre la Russie. Le congrès de Paris permet d'examiner la question italienne à la demande Cavour.
- 1850-1859 – Les députés savoyards conservateurs et légitimistes s'opposent au « *Risorgimento* » et aux lois anti-cléricales Rattazzi et Lanza. Cavour (Président du Conseil de 1852 à 1859) développe le Piémont libéral au détriment de la Savoie restant sous régime protectionniste.
- 1852 – Traité franco-sarde de libre-échange.
- 1855-1859 – Concurrence du libéralisme français et piémontais, crise socio-économique en Savoie.
- 21 juillet 1858 – Entrevue secrète de Plombières-les-Bains entre Napoléon III et Cavour ; projet d'une Confédération italienne présidée par le Pape. Nice et Savoie sont envisagées comme des *questions secondaires*.
- 29 janvier 1859 – **Alliance secrète franco-sarde**.
- 27 avril-11 juillet 1859 – Guerre d'Italie contre l'Autriche : batailles de San Martino, Magenta, Solferino. Libération de la Lombardie.
- 11 juillet 1859 – **Armistice de Villafranca** entre les empereurs Napoléon III et François-Joseph. Projet d'un royaume de Haute-Italie, cession de la Lombardie autrichienne à la France rétrocedée à Victor-Emmanuel II. Napoléon III renonce à l'unité italienne et à l'Annexion de Nice et de la Savoie. Démission de Cavour.
- 28 juillet 1859 – Les députés savoyards optent pour une décentralisation administrative et éludent la question de la *nationalité*.
- 2 août 1859 – Démenti du gouvernement sarde sur l'éventualité d'une cession du duché, voyage officiel des princes Humbert et Amédée de Savoie.
- 22 décembre 1859 – Napoléon III propose la création d'un *royaume de Haute-Italie* dans une brochure publiée par son ami Arthur de la Guéronnière intitulée « *Le Pape et le Congrès* ».
- Janvier 1860 – Le Ministre français des Affaires étrangères, Édouard Thouvenel, défend le « *principe des nationalités* » et la prépondérance française en Italie. Retour de Cavour au gouvernement sarde, le 20 janvier 1860.

### La Savoie française 15 juin 1860 – Décret impérial de création du département de la Savoie, chef-lieu Chambéry et du département de la Haute-Savoie, chef-lieu Annecy.

- 24 août 1860 – Convention franco-sarde négociée par Adolphe Vuity comprenant 17 articles administratifs de cession.
- 7 mars 1861 – Convention de délimitation frontalière et de franchises aux alpagistes savoyards.
- 13-17 mars 1861 – **Proclamation du royaume d'Italie**, Victor-Emmanuel II, premier roi d'Italie.

### Guerre franco-prussienne (1870-1871)

- 2-4 septembre 1870 – Défaite de Sedan et chute de l'Empire français, proclamation d'un Gouvernement de la défense nationale, participation des Francs-Tireurs du Mont-Blanc, des Chasseurs des Alpes et des Mobiles de Savoie au conflit. 1870-1875 : création et organisation de la III<sup>e</sup> République.
- loi du 10 août 1871 – Le département devient une collectivité territoriale sur le plan juridique. Le fonctionnement administratif du Conseil général est précisé par la loi, renouvellement par moitié tous les 3 ans de l'Assemblée départementale et élection systématique du président après élection. Les conseillers généraux sont élus pour 6 ans au suffrage universel à raison d'un conseiller par canton (découpage administratif en préfecture, arrondissements, cantons, communes).
- l'exécutif départemental est placé sous l'autorité du préfet.
- **1892 – Commémoration du Centenaire de la première Annexion de la Savoie.**
- **1910 – Commémoration du Cinquantenaire de l'Annexion de la Savoie.**
- **1960 – Commémoration du Centenaire du Rattachement de la Savoie à la France.**

### La seconde annexion à la France – 1860

- Le Plébiscite, 22-23 avril 1860
- 27 janvier 1860 – Napoléon III demande par lettre à Victor-Emmanuel II l'organisation de plébiscites en Italie centrale, en duché de Savoie et en comté de Nice.
- 21 mars 1860 – Réception officielle à Paris d'une délégation par Napoléon III

# voyage de Leurs Majestés Impériales

## à Chamonix, 2 & 3 septembre 1860



MUSÉES  
COLLECTIONS

### Notes

1. Les péripéties du voyage à Chamonix sont relatées par Auguste Marc dans le *Voyage de Leurs Majestés Impériales dans le sud-est de la France, en Corse et en Algérie/dessiné et gravé par MM. Steyert, Rahoult, Letuaire, Crapelet, Galetti, Janet-Lange, Blanchard, Worms, Godefroy Durand, Grandsire, Rouargue, Anastasi, Provost, Gaildreau, Brest, Fessart, etc. d'après les notes et les croquis de M. Aug. Marc*, Paris, L'Illustration, 1860, pp.46 à 50.

2. Le suffrage universel masculin donne à Chamonix, sur 635 inscrits : 609 votants, 22 abstentions pour absence du pays et maladie, 4 abstentions volontaires, 1 bulletin nul, 601 oui et zone, 7 oui, 0 non. Source : *Résultat du vote pour l'Annexion de la Savoie à la France*, document conservé aux Archives municipales de la Ville de Chamonix-Mont-Blanc.

3. In *Arrivée de Leurs Majestés Impériales Napoléon III et Eugénie à Chamonix le 2 septembre 1860*, document conservé aux Archives municipales de la Ville de Chamonix Mont-Blanc.

4. Idem.

5. Idem.

6. *Programme pour la réception de Leurs Majestés L'Empereur et L'Impératrice*, document conservé aux Archives municipales de la Ville de Chamonix Mont-Blanc.

7. In *Voyage de LL. MM. L'Empereur et L'Impératrice dans les départements du sud-est, de la Savoie, de la Corse et de l'Algérie*, Paris, Renault et C<sup>ie</sup>, Libraires-éditeurs, 1860, p.48.

8. Ibid.

9. Extrait du récit consigné par Maître Dupuis, notaire à Chamonix, document conservé aux Archives municipales de la Ville de Chamonix-Mont-Blanc.



Départ de LL. MM. et de leur suite pour une excursion à la Mer de Glace. gravure anonyme. Coll. Musée Alpin de Chamonix.

Deux mois après la signature du second traité de Turin le 14 juin 1860, l'empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie entreprennent un grand voyage officiel dont la Savoie et Nice sont les principales étapes.<sup>1</sup> Triomphalement accueillis à Chambéry le 27 août, ils poursuivent leur périple jusqu'à Chamonix malgré les pluies torrentielles qui ont fait déborder les torrents et rendu la route dangereuse en plusieurs passages.

**A**près avoir exprimé leur attachement à la France lors des plébiscites locaux des 22 et 23 avril 1860<sup>2</sup>, les habitants de Chamonix avaient à nouveau manifesté leur ferveur en envoyant une cordée de guides planter le drapeau français au sommet du Mont-Blanc. Une gravure réalisée d'après le dessin de Gustave Doré conserve le souvenir de cette expédition des 5 et 6 juillet 1860. Dès l'annonce officielle du voyage impérial à Chamonix, le Conseil municipal de la ville s'était réuni « pour aviser aux moyens de leur faire une splendide réception ». Furent décidés : « 1°) l'érection de deux arcs de triomphe, dont l'un devait être posé sur la place publique et l'autre à l'entrée du bourg ; 2°) un feu d'artifice et une belle illumination sur la place ; 3°) un certain nombre de feux de joie sur les montagnes ; 4°) la présentation de toute la Compagnie des guides portant chacun drapeau tricolore et de cent enfants des deux sexes habillés uniformément et munis aussi de drapeaux ; 5°) appel de la musique de Taninges »<sup>3</sup>.

Le 2 septembre à 9 heures et demie, l'orchestre ouvre la marche au Conseil municipal et à la Compagnie des guides qui vont au-devant de Leurs Majestés Impériales et se placent à l'entrée du bourg. L'arc de triomphe est surmonté d'une peinture du Mont-Blanc sur lequel repose l'aigle impérial ; il est orné de l'inscription « Arrive aigle indompté, sur ce mont colossal : Il est de ta grandeur le digne piédestal »<sup>4</sup>. Les enfants, auxquels l'Empereur fera plus tard distribuer un franc du millésime de 1860, forment plusieurs lignes sur le devant du monument. Une foule immense, parmi laquelle de nombreux Anglais en villégiature, couvre les champs environnants. À dix heures, le son des cloches et les détonations des canons annoncent l'arrivée de la voiture impériale escortée par des gendarmes à cheval et par un détachement de dragons. Parvenues sous l'arc de triomphe, Leurs

Majestés reçoivent le compliment de la municipalité<sup>5</sup> avant d'être accompagnées à l'hôtel Royal préparé pour leur séjour ; elles y accueillent les autorités de la ville, les députations des habitants de la vallée ainsi que les vétérans du Premier Empire. Construit en 1848 par l'hôtelier Ferdinand Eisenkrämer sur l'emplacement de l'ancien hôtel de la Tour, l'hôtel Royal est un hôtel moderne et luxueux, un des deux plus grands établissements de Chamonix avec l'hôtel de l'Union, et sa succursale l'hôtel du Nord ; situés de chaque côté de l'Arve, les deux hôtels d'Eisenkrämer sont réunis sous le même nom d'« Hôtel Royal et de l'Union » et reliés par le pont de Cour.

Le programme établi par la municipalité de Chamonix<sup>6</sup> mentionne que les visiteurs pourraient faire dans l'après-midi une excursion à la Mer de Glace : « On avait à cet effet préparé vingt-quatre mulets équipés et caparaçonnés en conséquence et accompagnés chacun d'un guide »<sup>7</sup>. Mais la course est remise au lendemain en raison de la pluie qui a détrempé les neiges à la surface. Ce contretemps tourne à l'avantage de la population réunie pour acclamer leurs nouveaux souverains qui font des apparitions aux balcons de l'hôtel. À une heure, l'Empereur descend sur la place du pont de Cour pour saluer la foule et s'adresser aux vieux soldats du Premier Empire. À quatre heures, l'Impératrice part pour une excursion au glacier des Bossons, « montée sur un mulet et escortée d'un guide, Auguste Balmat, un des hommes les plus expérimentés de la vallée »<sup>8</sup>. Pendant ce temps, l'Empereur donne audience au clergé de la vallée, au Conseil municipal de Chamonix et des communes voisines. Le soir, il y a « illumination générale à Chamonix » dont place publique offre « un coup d'œil féérique » avec « plusieurs centaines de lanternes romaines et chinoises »<sup>9</sup>.



Le 3 septembre, vers six heures du matin, Leurs Majestés et leur suite partent pour la Mer de Glace. C'est à califourchon sur sa mule qu'Auguste Marc, illustrateur et chroniqueur officiel du voyage, croque « cette longue file de mulets marchant l'un après l'autre et presque tous conduits par des guides »<sup>10</sup> pour le dessin qu'il destine à la revue *L'Illustration*. La montée dure deux heures et demie à l'issue desquelles on se réchauffe à l'auberge du Montenvers. Après avoir échangé les premières impressions sur « ce grand lac découpé en miroir », les excursionnistes s'engagent sur le glacier : « L'Empereur s'arme d'un bâton à pointe d'acier, terminé à son extrémité supérieure par une corne de chamois, et, donnant le signal de la descente, marche le premier suivi de l'Impératrice, aidée d'un guide qui lui donne la main ; les dames d'honneur, les officiers de la maison viennent ensuite, également aidés de leurs guides. (...) L'Empereur, en tête et à moitié pente, prie plaisamment ceux qui suivent de ne pas jeter de pierres d'en haut, et chacun, mis à l'aise, fait de son mieux pour imiter l'Impératrice, qui, franchissant tous les obstacles, semble vouloir arriver la première sur le glacier »<sup>11</sup>.

Le Musée Alpin de Chamonix conserve une photographie représentant la suite impériale sur la Mer de Glace, épisode ainsi décrit par Auguste Marc : « Parvenue sur un grand carré de glace vers le tiers de la traversée, toute la caravane se groupe pour la pose, et le photographe, au cri de Vive l'Empereur ! Vive l'Impératrice ! commence son opération qui dure assez pour que l'Impératrice demande si ce n'est pas bientôt fini. L'objectif se ferme enfin, l'artiste remercie par le même cri de Vive l'Empereur ! Vive l'Impératrice, et l'on se remet en route »<sup>12</sup>. Si cette photographie demeure attribuée aux Frères Bisson<sup>13</sup>, désignés par l'Empereur comme photographes officiels pour le voyage en Savoie, Maître Dupuis, Notaire à Chamonix, rapporte que « le Conseil municipal avait eu la prévoyance de déléguer deux photographes de Chamonix, Savioz et Tairraz » et qu'« un portrait paysage de la noble caravane fut tiré au milieu de ces glaces éternelles ». Selon le notaire chamoniard, « une épreuve en a été expédiée à Leurs Majestés par le conseil municipal ; une autre est déposée dans les

archives de la commune comme monument de leur voyage à Chamonix »<sup>14</sup>...

Lors de cette excursion à la Mer de Glace, l'Impératrice étonne toujours par son tempérament aussi courageux qu'intrépide : « Elle se lance en avant et chacun la suit comme il peut », raconte encore Auguste Marc, « l'un tombe pile, l'autre tombe face, et tout le monde de rire. L'Impératrice parvient au sommet d'une des vagues les plus élevées, et si aiguë que l'Empereur ne peut s'y placer. On appelle vainement le photographe »<sup>15</sup>. De fait, les limites techniques imposées par la photographie de l'époque empêchent les Frères Bisson d'immortaliser cet instant. Ils retourneront sur le glacier dans les jours suivants et planteront un drapeau tricolore à l'endroit même où l'Impératrice s'était hissée, mise en scène grandiose qu'ils baptiseront « Pyramide de l'Impératrice » et dont résultera l'un de leurs plus fameux clichés. De la mission photographique réalisée par les Bisson en 1860 sortira un luxueux album intitulé *Haute-Savoie : le mont Blanc et ses glaciers ; souvenirs du voyage de L.L. M.M. l'Empereur et l'Impératrice*.

Redescendues dans la vallée à 11 heures, Leurs Majestés reprennent la route de Sallanches et de Bonneville dans l'après-midi, achevant ainsi leur voyage triomphal en Savoie. Le retour à Chambéry les 4 et 5 septembre ne sera qu'une étape vers Nice et l'Afrique du Nord, qui clôtureront la tournée des récentes possessions françaises. La venue de l'Empereur Napoléon III et de l'Impératrice Eugénie à Chamonix aura pour la vallée les conséquences les plus positives, à commencer par la reconstruction de la principale route d'accès à la vallée. Avant de partir, l'Empereur, peut-être conforté par les péripéties de son trajet d'arrivée à Chamonix, promet l'établissement d'une nouvelle route carrossable à partir de Sallanches. Par les Montées Pélissier, empruntant la rive gauche de l'Arve, elle atteindra le fond du bourg en 1866 ; le service des voitures dites « inversables » sera alors créé, reliant directement Genève à Chamonix via Sallanches en moins de dix heures ! L'achèvement de la nouvelle route coïncide avec l'approbation par l'autorité ministé-

rielle d'un nouveau plan d'aménagement du centre de Chamonix incluant la création d'un axe longitudinal ; c'est à partir de cette nouvelle rue que la ville se développera. La création de la nouvelle route est d'autant plus remarquable qu'elle n'a pas d'autre fonction que celle de faciliter l'accès à la vallée de Chamonix et ne s'inscrit pas dans le cadre de l'extension du réseau entre la France, l'Italie et la Suisse. Dans ses *Vacances du lundi*, Théophile Gautier évoque la route que l'on est en train de tracer alors qu'il se rend à Chamonix en 1862, une « route unie comme une allée du bois de Boulogne, malgré sa déclivité », avec ses « pentes habilement ménagées le long de la montagne qu'elle entaille »<sup>16</sup>. Grâce au supplément de notoriété que lui confère la visite de Napoléon III et de l'Impératrice à Chamonix, la vallée connaît à partir de 1860 un développement exponentiel de sa fréquentation estivale, accompagné par une extension rapide des activités hôtelières. Dans le même temps, la curiosité pour les « glacières » cède peu à peu la place au goût de la découverte et à la recherche de l'exploit qui anime une nouvelle génération d'alpinistes. Le Mont-Blanc devient, « le terrain de jeu de l'Europe » et Chamonix entre véritablement dans l'ère du tourisme alpin.

Catherine Poletti

#### Notes

10. Auguste Marc, op. cité, p. 51.

11. Idem., p. 54.

12. Idem., p. 55.

13. Sylviane de Decker Heflter a identifié deux tirages de cette photographie, le premier étant celui conservé au Musée Alpin de Chamonix et le second dans les collections de la Bibliothèque Nationale de France (ancienne collection Sirot), reproduit in Bernard Marbot (dir.), *Les Frères Bisson photographes. De flèche en cime, 1840-1870*, (cat. Exp.), Paris/Essen, BNF/Muséum Folkwang, 1999.

14. Maître Dupuis, op. cité.

15. Auguste Marc, op. cité, p. 55.

16. Théophile Gautier in *Voyage en Savoies*, édition établie par Christelle Fucili, Urrugne, éditions Pimientos, 2002, pp. 207-208.



Les guides de Chamonix faisant l'ascension du mont Blanc pour arborer au sommet le drapeau français. Gravure de Linton d'après le dessin de Gustave Doré. Coll. Musée Alpin de Chamonix.

# 1860 et ses commémorations

## entre mémoire et histoire, l'annexion de la Savoie à la France



MUSÉES  
EXPOSITIONS

Exposition au Musée savoisien  
du 12 mars au 20 septembre 2010.

Tél. 04 79 33 44 48.



Clés de la Ville de Chambéry  
remises à LL. MM. Impériales en 1860.  
Collections Musée savoisien.

La Ville de Chambéry s'est engagée, pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Réunion de la Savoie à la France, dans l'organisation et la coordination de nombreuses manifestations culturelles et festives aux côtés de la Ville d'Annecy, des Conseils généraux de la Savoie et de la Haute-Savoie et de la Région Rhône-Alpes. Cette célébration s'inscrit dans le cadre des cérémonies nationales. L'organisation des festivités du 150<sup>e</sup> anniversaire a pour ambition de mieux faire connaître aux Savoyards et aux Chambériens l'histoire singulière de la Savoie. Peu connue du grand public, cette histoire se présente pourtant comme une clef de compréhension fondamentale du territoire, permettant d'apprécier l'originalité de l'environnement et du patrimoine savoyards tels que l'architecture, la statuaire ou encore l'urbanisme chambériens et savoyards. Toute la Savoie historique s'est donc mobilisée – collectivités territoriales comme associations – pour que l'année 2010 soit jalonnée par une offre culturelle et festive de qualité marquée par une volonté d'ouverture.

La Bibliothèque, les Archives et les Musées de la Ville de Chambéry ont élaboré une grande exposition présentée au Musée savoisien du 12 mars au 20 septembre 2010. Intitulée « 1860 et ses commémorations. Entre mémoire et histoire, l'Annexion de la Savoie à la France », elle rassemble des tableaux, archives, gravures, sculptures, presse, tracts, affiches, mais aussi documents sonores et



Le Président de la République  
Charles de Gaulle en Savoie, le 9 octobre 1960.  
Collections Archives municipales.

audiovisuels. Avec près de 600 documents, une muséographie imaginée par Sophie Couëlle scénographe et un ouvrage dirigé par l'historien Sylvain Milbach de l'Université de Savoie, l'exposition « 1860 et ses commémorations » invite à remonter le temps... et à questionner le présent.

Le 24 mars 1860, la Savoie devient française au terme du traité de cession de la Savoie à la France dit Traité de Turin. Depuis, des commémorations sont organisées tous les cinquante ans. En 2010, ce choix est reconduit. Pourquoi fêter encore aujourd'hui cet anniversaire ? Comment comprendre ceux de 1892, 1910 et 1960 ?

Commémorer, c'est « rappeler par une cérémonie le souvenir d'une personne ou d'un événement » et c'est aussi affirmer sa propre existence, en tant que « commémorant ». Dans cette perspective, l'exposition interroge à la fois l'événement de 1860 et ses commémorations, questionnant la manière dont, chaque fois, la Savoie se « pense » et se met en scène dans le processus de sa réunion à la France.

L'Annexion de la Savoie a donné lieu à de nombreuses interprétations : échange de deux territoires entre dynasties relevant de traditions d'ancien régime ; application du principe des nationalités issu de la Révolution française ; expression de la volonté populaire. C'est pourquoi l'exposition invite à suivre, dans un premier temps, la chronologie des événements. Redonner une visibilité aux étapes du processus à la lumière du contexte idéologique du nationalisme qui structure tout le XIX<sup>e</sup> siècle européen permet de bien distinguer l'enchaînement des faits – des tractations diplomatiques et militaires à la remise officielle de la Savoie à la France le 14 juin



Arc de triomphe installé rue Sommeiller  
à Chambéry pour le voyage officiel du  
Président de la République Sadi Carnot en 1892.  
Archives municipales de Chambéry 1114.



Allégorie de la réunion de la Savoie à la France, 1910. Coll. Bibliothèques municipales de Chambéry SAV A134.

et à la fête du 17 juin. La présence de documents comme la ratification du traité de la main de Napoléon III prêté par les Archives d'État de Turin, l'annonce du voyage de l'Empereur dès le 18 avril, avant même l'organisation du plébiscite, un bulletin oui ou encore l'explication des ratifications parlementaires permet aux visiteurs de retracer le calendrier des mois qui ont vu basculer la Savoie d'un État-nation à un autre.

Présentée dans les salons du musée et une galerie du cloître, cette première partie fait revivre, grâce à de précieux documents d'archives, mais aussi des peintures, gravures et sculptures, les personnages, événements et débats qui ont animé l'année 1860. Des prêts exceptionnels du château de Thorens comme le portrait du comte Camille Benso de Cavour ou son agenda lors de la guerre de Crimée en 1856, le portrait du premier roi d'Italie, Victor-Emmanuel II, en provenance des appartements royaux de l'Abbaye de Hautecombe, des cartes d'État-major du tracé de la frontière conservées aux Archives d'État de Turin, des traités secrets peu connus des Archives du ministère des Affaires étrangères, des registres de vote du plébiscite conservés aux Archives départementales de la Savoie et de la Haute-Savoie sont venus compléter les riches collections municipales : un bulletin « oui », des gravures, des plans, des ouvrages, des chants, de la presse de l'époque, des cartes, des maquettes... Enfin, plusieurs musées et bibliothèques (Paris, Toulon, Lyon) ont prêté leur concours comme le Musée-château d'Annecy avec les portraits de Napoléon III et d'Eugénie et un précieux dessin de la fête du lac, le projet inédit de monument commémoratif de 1892 du Musée de la Révolution française de Vizille, ou encore le Musée d'Angoulême qui a mis en dépôt depuis la dernière commémoration au Musée savoisien le célèbre tableau de Houssot, etc. Toutes ces œuvres et tous ces documents viennent donner vie à l'en-

chaînement des événements – des guerres d'Italie au voyage de l'empereur.

L'exposition se poursuit, avec les commémorations, dans les salles d'exposition temporaire du musée. Des symboles chambériens et savoyards tels que la Sasson, les costumes, les Allobroges, le ski, sont décryptés à la lumière des enjeux économiques, politiques et sociaux de chaque commémoration. Cette seconde partie propose alors d'analyser, dans la perspective de la construction des États-nations au XIX<sup>e</sup> siècle, les commémorations de 1860 comme autant de miroirs identitaires. En effet, une plongée dans les archives nous montre des femmes en costumes traditionnels côtoyant des Marianne, des drapeaux tricolores flottant aux côtés des croix de Savoie ainsi que toute une galerie d'images inspirées du folklore alpin, comme si la Savoie saisisait ces moments pour affirmer sa personnalité. Chaque anniversaire semble, en effet, l'occasion, pour la Savoie, entre appartenance et distinction, de se regarder et d'interroger sa singularité.

La commémoration de 1910 est particulièrement frappante par sa galerie de femmes en costumes dans les défilés comme sur les cartes postales souvenir... La France, représentée par une femme drapée à l'antique, domine d'une bonne tête une troupe de petites Savoyardes en costume des différents pays de Savoie. La France, mosaïque merveilleuse, rassemble sous son aile une Savoie qui se caractérise par sa diversité. En 1960, c'est toujours une figure féminine qui incarne la Savoie : en revanche, c'est la Tarine, coiffée de sa coiffe reconnaissable entre toutes – la frontière – qui symbolise à elle seule, sur le timbre, l'enveloppe commémorative ou les affiches, la Savoie.

La commémoration de 1960 comme celle que nous vivons aujourd'hui se caractérisent par l'entrée du son et de l'image animée dans la société. Des partenariats noués avec l'Institut National de l'Audiovisuel et la Cinémathèque des Pays de Savoie complètent les archives papiers et les collections muséales : le visiteur peut ainsi découvrir la voix du général De Gaulle prononçant son allocution lors de la visite du 9 octobre ou encore un film de « propagande touristique » à destination des agences de tourisme.

Alors que la Savoie de 1960 apparaît conquérante, embrassant l'opportunité d'une visibilité touristique offerte par les festivités, les commémorations contemporaines se démarquent par leur volonté d'un questionnement historique dans une perspective européenne. L'exposition interroge la part d'interprétation de chaque commémoration et rend hommage à toutes les publications parues en 2009 et 2010 qui débattent de l'annexion. Elle n'oublie pas pour autant la dimension festive de la commémoration contemporaine en invitant les visiteurs à nourrir les archives de demain dans une vitrine qui ne cesse de s'emplier d'objets, lettres, invitations... autant de documents qui seront, espérons-le, l'objet d'une exposition dans cinquante ou cent ans !

*Émilie Dreyfus, Marie-Anne Guérin, Laurence Sadoux-Troncy, Mélanie Serafin-Malet, commissaires de l'exposition*



Page du Dauphiné Libéré du 10 octobre 1960, Savoie Actualités. Coll. Bibliothèques municipales de Chambéry P2.



Inauguration du monument du Centenaire, 1892. Coll. Musée savoisien inv GD98.

# hériter d'une histoire

## le cas du Musée-Château d'Annecy 1933-2010 (seconde partie)



MUSÉES  
COLLECTIONS

### Notes

1. Rapport en date du 28/08/1933, Annecy, Archives Municipales, 2R239
2. L. Lachat propose de déposer ces collections dans les écoles d'enseignement technique
3. L. Lachat expose au Salon des Artistes Français de 1912 à 1913 puis de 1920 à 1923 et au Salon des Indépendants de 1906 à 1912 et en 1920.
4. Lettre de L. Lachat au maire, Annecy, Archives Municipales, 2R 239
5. Séance du 11 décembre 1934, *Revue savoisienne*, 1934, p. 148
6. J.-P. Laurent, J. Vergnet-Ruiz, M. Maget, Projet pour le musée, Annecy, Archives Municipales, 2724
7. Afin de clarifier le statut de ces collections, leur dévolution à la Ville d'Annecy est décidée par le Conseil d'Administration du Centre International du Cinéma d'Animation en 1997.
8. Brigitte Liabeuf, conservateur en chef de 2004 à 2009. Document préparatoire au Projet Scientifique et Culturel. Archives du musée.

Fig. 1. La salle des peintures du temps de Louis Lachat.



Officiellement ouvert en 1860 au dernier étage de l'hôtel de ville, le musée d'Annecy conserve, jusqu'au premier quart du XX<sup>e</sup> siècle, une vocation encyclopédique. Dirigé par deux érudits, Louis Revon (1860-1884) puis Marc Le Roux (1884-1933), c'est un lieu d'étude et d'enseignement qui se doit de présenter aux premiers touristes et aux Savoyards l'histoire et les richesses du territoire. L'arrivée de Louis Lachat en 1933 est un tournant important pour l'histoire du musée. Premier conservateur non-naturaliste, peintre lui-même, il porte sur les collections un regard profondément différent et la peinture fait l'objet, pour la première fois, d'une véritable politique d'acquisition.

### Vers un musée des beaux-arts et un musée de folklore

Dès son arrivée, L. Lachat dresse un bilan catastrophique du musée<sup>1</sup>. Ce constat s'attache autant à détailler l'ensemble des collections et leur présentation, que leur état de conservation, mais également les problèmes de gardiennage, de catalogage, de nettoyage et de sécurité. Les sculptures en plâtre sont mutilées, les gravures empilées dans les combles, *les poissons et les reptiles conservés dans l'alcool sont dans un état de putréfaction, les insectes sont mangés par les dermestes et leurs débris jonchent le fond des boîtes...*

Il commence par faire repeindre les murs et confectionner des socles (fig. 1). La collection d'art industriel assemblée par Louis Revon disparaît dans ce grand réaménagement<sup>2</sup>. L'acquisition d'œuvres



Fig. 2. Mannequin en costume de l'Albanais installé dans les salles de folklore de l'hôtel de ville. Vers 1930-1940.

modernes devient la priorité du nouveau conservateur qui déplore la pauvreté des collections de peinture. Après avoir fait don de ses propres toiles, il se tourne vers les artistes des Salons et multiplie les voyages à Paris. C'est en effet grâce aux relations acquises durant sa carrière parisienne, à son amitié avec le collectionneur Georges Marcel Burgun, que L. Lachat enrichit les collections annéciennes<sup>3</sup>. *Je dois à une solide amitié d'avoir obtenu ces tableaux dans des conditions particulièrement avantageuses. Sur 7 peintures, 5 seulement sont vendues à des prix dérisoires*<sup>4</sup>. Georgette Agutte et Maximilien Luce, pour ne citer qu'eux, font ainsi leur entrée dans les collections. La commission du musée attire cependant l'attention du conservateur sur l'importance de privilégier les œuvres locales ou d'artistes *habités à la Savoie*<sup>5</sup>.

L. Lachat s'attache également à développer la section consacrée au folklore. Pour lui c'est une des plus importantes car *c'est toute l'histoire de la Savoie qui est en cause et c'est ce qui intéressera les étrangers qui nous visitent*. Entre 1933 et 1938 le conservateur collecte une centaine de pièces, costumes, meubles, ustensiles de cuisine et de travail du lait, rouets, poteries usuelles... En 1938 la revue *Folklore paysan* fait état de la reconstitution d'un intérieur savoyard, muséographie novatrice et séduisante, mais qui traduit cependant une vision quelque peu stéréotypée d'un monde rural savoyard figé (fig. 2).

Franck Bourdier succède à Louis Lachat en 1941. Il amorce un allègement de l'accrochage et les collections de « folklore, art populaire et histoire locale » sont transférées au Palais de l'Île qui tend à devenir le musée du « vieil Annecy ».

### Le musée organisme vivant

Après l'incendie du château en juillet 1952, la Ville d'Annecy le rachète pour 1 000 francs symboliques et décide d'y transférer le musée. Une vaste campagne de restauration des bâtiments est engagée, qui va durer près de 30 ans. Les collections du musée de l'hôtel de ville sont mises en caisse par Jean-Pierre Laurent, tout jeune conservateur issu de l'École du Louvre. Elles n'en sortiront pas avant les années 70. Malgré cela, les premières salles rénovées du château accueillent, dès juillet 1956, l'exposition *Tapisseries anciennes*. Pas moins de 70 autres expositions temporaires suivront, à la scénographie toujours innovante, savant dosage entre l'histoire, l'ethnologie de la Savoie et les grands courants artistiques internationaux des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (fig. 3).

Arrivé à Annecy en 1945, Gabriel Monnet participe aux côtés de Jean-Pierre Laurent à la métamorphose du château, créant en 1954 *Les Nuits théâtrales*. Les pièces *Hamlet*, *Dom Juan*, *Ubu Roi*, jouées dans la cour, mobilisent d'éminentes personnalités du théâtre et de la critique. Ces trois étés théâtraux laisseront une empreinte indélébile. L'émulation produite contribua à servir cette vision du musée, *organisme vivant, réunissant la plupart des activités culturelles et artistiques de la cité*<sup>6</sup>.

Concerts et conférences complètent cette programmation foisonnante. En 1960 les Journées Internationales du Cinéma d'Animation, organisées depuis 1956 à Cannes, dans le cadre du Festival, s'implantent à Annecy. Les premiers dons et dépôts des réalisateurs et producteurs sont confiés au Musée-Château<sup>7</sup>. Ils constituent le noyau de la collection actuelle.



Fig. 4. Marionnette originale du film *Les vieilles légendes tchèques*, Jiri Trnka, Tchécoslovaquie, 1952. Cliché Ellipse.

### Un musée qui assume sa diversité

Un nouveau conservateur, Jean-Pierre Couren, entre en fonction au début des années 1970. Chargé du redéploiement des collections, il imagine un véritable projet culturel à l'échelle du territoire : au manoir de Novel, l'histoire de la vie rurale ; au Palais de l'Île, l'histoire d'Annecy ; au château, l'histoire du territoire à travers les collections d'histoire naturelle, d'archéologie et d'ethnographie. Enfin l'Observatoire Régional

Fig. 5. Exposition *Joan Fontcuberta, Des monstres et des prodiges*. 2008.



des Lacs Alpains est inauguré en 1993 dans la tour et le logis Perrière restaurés. Durant cette période, le musée s'ouvre résolument à l'art contemporain et se positionne parmi les pionniers de la sauvegarde du patrimoine lié au cinéma d'animation (fig. 4).

Depuis quelques années, la volonté de renforcer le dialogue entre toutes ces collections, l'envie de créer des passerelles, de mixer les approches préfigurent l'avenir du musée. Des expositions récentes comme « Joan Fontcuberta, des monstres et des prodiges » (fig. 5), « Avec vue sur lac » ou encore « Poétique du chantier » ont montré qu'il existait des possibilités de dialogue riche d'enseignement, entre des œuvres en théorie éloignées les unes des autres.

« *En cent cinquante ans, nous sommes donc passés d'un musée à vocation encyclopédique et pédagogique soucieux de valoriser les progrès de la science et d'amener le monde à portée de regard des habitants du territoire (...), aux musées des années trente/quarante désireux de plaire aux « étrangers » et de leur offrir une image valorisante du territoire, puis au musée dans le château au contenu évolutif longtemps resté tributaire des restaurations du bâtiment* » résume Brigitte Liabeuf<sup>8</sup>.

Présentée actuellement au Musée-Château, l'exposition « Héritage public » s'interroge sur ces 150 ans d'histoire et témoigne que le musée pour exister doit être une institution en perpétuelle évolution, à l'image de l'identité toujours changeante de son territoire.

Sophie Marin



Fig. 3. Exposition *Œuvre artisanale, forme industrielle*, été 1969. Cliché Jean-Pierre Laurent.

## Exposition

### Héritage public

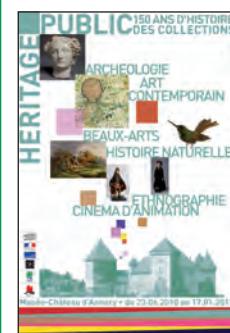
#### Musée d'Annecy

#### 150 ans d'histoire des collections

Annecy, Musée-Château

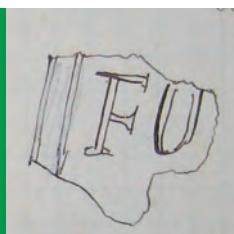
23 juin 2010 – 17 janvier 2011

À l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire du Rattachement de la Savoie à la France, le Musée-Château d'Annecy propose une exposition rétrospective sur l'histoire de la constitution de ses collections depuis un siècle et demi. Toutes les sections du musée sont revisitées : archéologie, ethnographie, histoire naturelle, beaux-arts, art contemporain et cinéma d'animation. Les premières haches « druidiques », les amphores romaines, les colibris, un pingouin voisinent ainsi avec la *Scène pastorale* de Lancret, une des premières peintures à être entrée au musée, et les lithographies de la *Suite Prisunic* marquant le début de la collection d'art contemporain. On ne peut pas manquer non plus le dernier ours tué en Haute-Savoie vers 1850. Le musée affirme sa diversité et fait dialoguer les collections : aux poupées des collections d'ethnographie font écho les marionnettes de cinéma d'animation. À travers le choix des objets collectés et présentés, c'est une identité en mouvement qui s'expose et un questionnement sur la place que le musée d'Annecy tient dans la société contemporaine.



# découverte d'une (?) nouvelle inscription impériale fragmentaire

## Aime / *Forum Claudii Ceutronum*



ANTIQUITÉS  
ET OBJETS D'ART

### Abréviations

CAG 73 = B. Rémy, Fr. Ballet E. Ferber, *Carte archéologique de la Gaule. 73, Savoie*, Paris, 1996.

ILAlpes Graies = B. Rémy, *Inscriptions Latines des Alpes (ILAlpes)*, I. Alpes Graies, Chambéry-Grenoble, 1998.

### Notes

1. Sur Aime, voir CAG 73, p. 84-91, n° 006 ; B. Rémy, H. Barthélémy, « Ville, agglomérations urbaines et itinéraires dans les Alpes Graies », dans Ph. Leveau B. Rémy (dir.), *La ville des Alpes occidentales à l'époque romaine. Actes du colloque international, Grenoble, 6-8 octobre 2006*, Grenoble, 2008, p. 273-302.

2. Sur son dessin, J.-M. Briançon-Marjollet a pris soin de souligner fortement la barre du G pour qu'il n'y ait aucune confusion avec une autre lettre (C).

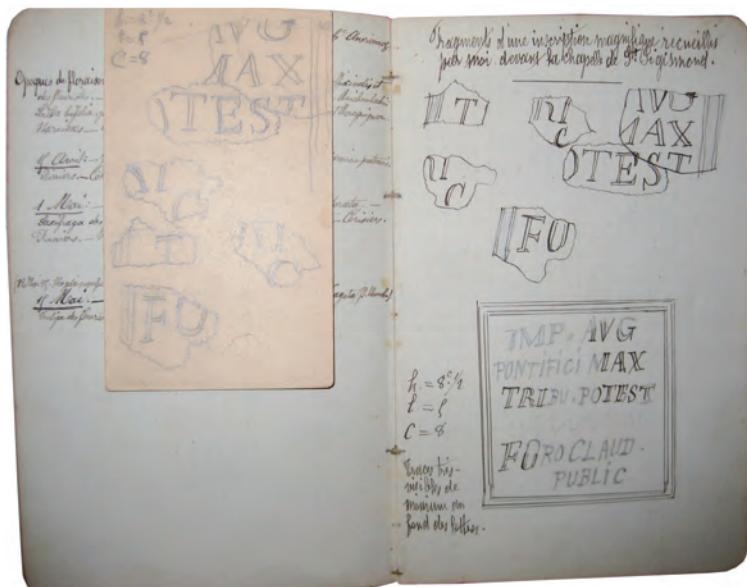
3. Renouvelée chaque année, ce qui permet de dater les années du règne des empereurs, la puissance tribunitienne donnait aux princes les pouvoirs civils.

4. Voir *ILAlpes Graies*, p. 15-19.

### Carnet de notes de

Joseph-Marie Briançon-Marjollet.

Coll. Société d'histoire et d'archéologie d'Aime.



**P**résident de la Société d'histoire et d'archéologie d'Aime, l'antique *Forum Claudii Ceutronum*, capitale de la petite province des Alpes Graies<sup>1</sup>, Henri Béguin vient de découvrir la mention (texte et dessins) d'une (?) nouvelle inscription impériale fragmentaire dans un carnet de notes de Joseph-Marie Briançon-Marjollet, qui fut notaire à Aime à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il m'a fait l'amitié de m'envoyer copie de la documentation et de m'autoriser à publier ce nouveau texte.

Joseph-Marie Briançon-Marjollet, dont les connaissances en histoire romaine n'étaient apparemment pas négligeables, signale qu'il a recueilli six fragments « d'une inscription magnifique devant la chapelle de Saint-Sigismond » et précisait qu'il y avait « des traces très visibles de minium au fond des lettres ». Ces vestiges ne sont pas localisés aujourd'hui. Au vu des dessins très soignés, l'inscription, qui a de bonnes chances d'avoir été une inscription honorifique, était gravée en lettres capitales sur une plaque, dont le matériau et les dimensions sont indéterminés. Le texte était entouré d'un cadre mouluré. Au moins deux fragments (A et B), dont la lecture est certaine<sup>2</sup>, étaient jointifs :

Fragment A	[---]AUG	[---] Aug(usto)
	[---]MAX	[pontif (ici)] max(imo)
Fragment B	[---]OTEST	[tribunic(ia) p]otest(ate)

Les abréviations des parties restituées ne sont pas absolument assurées, mais l'interprétation de l'ensemble ne fait aucun doute, d'autant que, à droite, les trois lignes sont complètes (moulure).

Briançon-Marjollet proposait de développer un troisième fragment (C) FO, qui débute une ligne, en *Fo[ro Claud(ienses)]*. C'est une hypothèse très plausible. Les habitants de *Forum Claudii* seraient donc les auteurs de l'inscription honorifique, ce qui est bien attesté à Aime (*ILAlpes Graies* 11, 12, 15, 16, 17, 18 ?).

Il est un peu plus délicat d'interpréter les trois autres fragments, dont la lecture ne pose pas de problème :

Fragment D		T (début de ligne)
Fragment E	RI	C
Fragment F	RI	C

Les deux derniers morceaux (E et F) ne sont pas un doublon, car les mutilations des lettres sont différentes sur le dessin de Briançon-Marjollet. Il semble possible de rapprocher le T (fragment D) d'un des deux fragments E ou F et de considérer que l'autre n'appartenait pas à cette inscription, mais à une autre inscription impériale mutilée.

Nous pourrions alors proposer le texte suivant :

	[---]	[Imp(eratori) Caes(ari)]
	---	---
Fragment A	[---]AUG	[---] Aug(usto),
	[---]MAX	[pontif(ici)] max(imo),
Fragment B, D, E	TRI[---]OTEST	tri[bunic(ia) p]otest(ate)
	[---]C[---]	[---], c[on]s[ul] [---]
Fragment C	FO[---]	Fo[ro Claud(ienses),]
	[---] ?	[Publice ?]

À l'avant-dernière ligne, nous pouvons hésiter entre *Fo[rocl(audienses) Ceutron(es)]*, comme dans *ILAlpes Graies* 11 et *Fo[ro Claud(ienses)]*, comme dans les autres inscriptions d'Aime en l'honneur des empereurs. Suggérée par Briançon-Marjollet, la dernière ligne n'est pas obligatoire, mais elle se retrouve dans *ILAlpes Graies* 12, 15, 16, 17, 18 ?).

Nous pouvons donc traduire : « À [---] Auguste, grand pontife, revêtu de sa [---] puissance tribunitienne<sup>3</sup>, [---] fois consul [---]. Les habitants de *Forum Claudii* (ou les Ceutrons de *Forum Claudii*), à frais publics (?) ».

En l'état de conservation du document, il n'est évidemment pas possible d'identifier l'empereur honoré, mais si nos restitutions de l'avant-dernière ligne sont exactes, ce ne peut être que Claude ou un de ses successeurs, puisque, comme l'atteste le nom de la ville, c'est l'empereur Claude (41-54 ap. J.-C.) qui a fondé *Forum Claudii Ceutronum*. Nous ne pouvons pas non plus restituer le nombre de puissances tribunitiennes et de consulats, ni d'éventuels autres titres revêtus par cet empereur anonyme.

Le sous-sol de la chapelle de Saint-Sigismond a livré quatre inscriptions en l'honneur d'Auguste (*ILAlpes Graies* 8), Vespasien (*ILAlpes Graies* 10), Nerva (*ILAlpes Graies* 11), Carus (*ILAlpes Graies* 16) et plusieurs fragments d'autres inscriptions impériales. Faut-il en conclure qu'il y avait dans le proche voisinage un sanctuaire impérial ? À tout le moins, les Ceutrons avaient à cœur d'affirmer leur loyauté politique, puisque plus d'une inscription sur trois concerne des empereurs, des impératrices ou des membres de la famille impériale<sup>4</sup>.

Bernard Rémy

# évaluer l'accessibilité

## Réseau des musées et maisons thématiques de Savoie

Intéresser le plus grand nombre au patrimoine et le rendre plus accessible est aujourd'hui une préoccupation forte des politiques culturelles du Conseil général de la Savoie. Le thème 2009 des Journées européennes du Patrimoine : « un patrimoine accessible à tous » l'a bien montré.

Il s'ajoute à ces objectifs de démocratisation culturelle, un impératif légal. En effet, la loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, impose aux établissements recevant du public de se rendre accessibles d'ici à 2015. Pour les musées, c'est tout aussi bien l'accès physique, les circulations intérieures et les offres culturelles qui sont concernés. Pour accompagner les Musées et Maisons thématiques du Réseau départemental de Savoie, le service de la Conservation départementale du Patrimoine, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie et la Mission du Tourisme Adapté (Conseil général – Agence Touristique départementale de la Savoie) se sont associés pour évaluer l'accessibilité des vingt et une structures membres. L'accessibilité, perçue et valorisée en terme de « confort d'usage tout public » par le Département, concerne directement une très grande diversité de public (60 % d'usagers de nos musées : les seniors, les enfants...); cette approche s'impose donc comme une voie de progrès

indéniable. En croisant les regards de l'architecte, des professionnels du patrimoine et du tourisme adapté, les visites des sites vont permettre d'identifier les environnements produisant des situations de gêne pour ensuite proposer des préconisations. Pour les musées, rendre accessible son site, c'est réussir à concilier l'accueil de l'usager avec le souci de conservation des collections, par exemple, mais aussi avec les exigences budgétaires. Il faut bien mesurer l'impact des travaux de mise en conformité et en accessibilité sur des bâtiments anciens dont l'intégrité architecturale doit être préservée. Un musée prend souvent place, en effet, dans un monument historique. En Savoie, le musée d'art et d'histoire d'Albertville est installé dans la Maison Rouge, à Conflans; de même, la Redoute Marie-Thérèse, Forts de l'Esseillon, accueille en son sein le Centre d'Interprétation du Patrimoine Fortifié. On pourrait encore citer la Basilique Saint-Martin d'Aime, la Chartreuse d'Aillon, et bien d'autres bâtiments, à caractère patrimonial, reconvertis en sites muséographiques qui, bien que non protégés, imposent des contraintes architecturales fortes. Il s'agira donc de trouver un juste compromis entre ces différentes exigences, ces visites étant une réelle opportunité pour les sites membres du Réseau, de se questionner sur le sens d'un projet d'accessibilité dans leur établissement.



ACTUALITÉS  
PATRIMOINE

Visite « Évaluer l'accessibilité »  
au Musée régional de la vigne et du vin,  
Montmélian, juin 2010.



## patrimoines en chemin

Projet européen Interreg Alcotra  
un programme de formations transfrontalières



Formation transfrontalière sur la médiation culturelle d'un site (mai 2010) au Domaine de découverte de l'abbaye d'Aulps.

Les formations transfrontalières sont une des actions communes du projet européen (Interreg Alcotra 2007-2013) « Patrimoines en chemin », qui associe le Conseil général de la Savoie, la Région autonome Vallée d'Aoste, l'Écomusée Paysalp et le Réseau Empreintes (Haute-Savoie).

Ce programme de formation est prévu pour les acteurs de chaque territoire, afin de répondre à un besoin de professionnalisation et de savoir-faire. Ces journées sont également l'occasion de rencontres et de partage d'expériences.

La première formation a eu lieu les 26, 27 et 28 mai dernier au domaine de Découverte de l'abbaye d'Aulps, en Haute-Savoie (Chablais) sur le sujet : « la médiation culturelle d'un site ». Différents acteurs ont pu y participer : principalement des responsables de musées de Savoie, de Haute-Savoie et du Val d'Aoste. Ces journées ont été encadrées par Delphine Grisot, directrice de la Fédération des écomusées et des musées de société et par Francine Loiseau, responsable du service médiation au Compa (Conservatoire de l'agriculture) de Chartres.

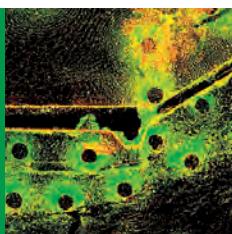
La formation s'est articulée à la fois autour de temps théoriques et de temps plus pratiques (mises en situation des participants, étude de cas). Une table ronde est venue compléter ces journées, proposant à d'autres instigateurs du patrimoine, de se questionner sur le rôle de la médiation culturelle dans le contexte actuel de mutation du territoire alpin.

D'autres formations sont prévues jusqu'à 2011. Elles auront lieu respectivement en Savoie et en Vallée d'Aoste sur les thèmes de la mise en exposition, de la conservation préventive, de l'inventaire du patrimoine immatériel et de la création d'événements culturels.

Guillemette Clouet

# trois ans pour les châteaux de Haute-Savoie et de la Vallée d'Aoste

## le projet Alcotra Aver – des montagnes de châteaux



ARCHÉOLOGIE  
TRANSFRONTALIÈRE

Les châteaux médiévaux constituent, dans nos paysages alpins, des repères séculaires qui continuent, encore de nos jours, à bénéficier de l'intérêt de nos sociétés. Qu'ils soient en ruine ou restaurés, propriétés privées ou publiques, ils jouent souvent un rôle bien à l'opposé de la mission qui leur fut dévolue au moment de leur construction.

Conscients de la richesse et de l'importance de ce patrimoine médiéval de nos jours peu à peu restauré, différents partenaires se sont regroupés dans le cadre d'un projet européen Alcotra exclusivement consacré aux châteaux.

Le projet AVER (Anciens Vestiges en Ruine) piloté par la Région Autonome de la Vallée d'Aoste associe le Conseil Général de la Haute-Savoie, la Communauté de Communes des Collines du Léman, la commune d'Allinges et les communes valdôtaines de Brusson et Saint-Marcel. Ce projet triennal (2010-2012) a pour objectif principal de définir une méthodologie pour accompagner les propriétaires de châteaux (collectivités ou particuliers) dans leurs projets de restauration et leurs quêtes de conseils et de partenaires. Le projet

s'achèvera par un colloque destiné à restituer les multiples approches développées durant ces trois années.

AVER comprend notamment un important volet scientifique composé de deux actions : un inventaire des châteaux des territoires valdôtains et haut-savoyards et l'étude de sites « tests » dont l'approche ira de la fouille jusqu'aux essais de restauration et de valorisation.

Nécessairement pluridisciplinaire, il rassemble outre les services qui pilotent le projet (Assessorat à la Culture de la Vallée d'Aoste et les services des Affaires européennes et de l'Archéologie du Conseil Général de la Haute-Savoie<sup>1</sup>), le bureau d'investigations archéologiques HADES<sup>2</sup> missionné par le Conseil Général de la Haute-Savoie, des représentants du Service régional de l'Archéologie, de la Conservation Régionale des Monuments Historiques, du Service Régional de l'Inventaire, du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de Haute-Savoie, du Conseil d'Architecture et de l'Urbanisme et de l'Environnement de Haute-Savoie, ainsi que des universitaires et chercheurs.

Vue aérienne du Château-Vieux d'Allinges, Haute-Savoie.





Visite technique du château de Faucigny (Haute-Savoie), réunissant intervenants de la Vallée d'Aoste, de la Haute-Savoie, élus et personnels du Ministère de la Culture.

L'inventaire des châteaux, sur le territoire haut-savoyard, a été réparti sur la durée du projet. L'année 2010 est consacrée aux arrondissements de Saint-Julien-en-Genevois et de Thonon-les-Bains. 56 sites ont concentré notre attention, correspondant d'abord à des châteaux connus comme tels dans les sources historiques (désignés comme *castra*) puis à des sites fortifiés ayant joué un rôle de choix dans les contextes géopolitiques médiévaux. Au-delà, l'ensemble des maisons fortes et nobles est pris synthétiquement dans cet inventaire.

Les sites étudiés de manière approfondie ont tous fait l'objet d'une visite après sollicitation des propriétaires. Les observations se concentrent sur l'insertion du site dans l'environnement proche, la description des espaces et des phases évidentes de construction. Les données sont intégrées dans une base de données destinée à être mise en commun avec le partenaire valdôtain. De plus, chacun de ces édifices fait l'objet d'une notice historique et d'une description archéologique.

L'inventaire est aussi l'occasion de dresser un état d'ensemble du patrimoine castral sur le territoire haut-savoyard, tout en renouant avec les différents propriétaires que nous pouvons déjà remercier pour leur accueil chaleureux.

L'inventaire se poursuivra en 2011 avec les arrondissements d'Annecy et de Bonneville. L'année 2012 sera consacrée à la synthèse des résultats et aux ultimes vérifications et compléments.

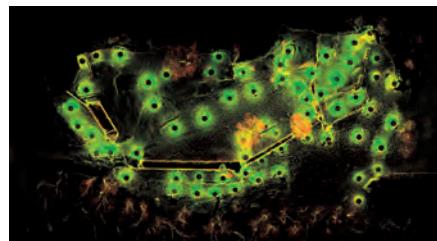
Le site pilote retenu pour la Haute-Savoie est celui de Château-Vieux aux Allinges. Pré-requis pour débiter au mieux les relevés archéologiques, le Conseil Général de la Haute-Savoie a fait réaliser des levés topographiques (D. Rostand – géomètre expert<sup>3</sup>) ainsi qu'une numérisation 3 D complète des structures bâties (O. Veissière Patrimoine numérique<sup>4</sup>). Cette prestation offre, en plus des relevés, des perspectives de valorisation qu'il ne reste qu'à développer.

Installés sur une crête en forme de croissant dominant la rive sud du lac Léman et le Chablais, les châteaux des Allinges présentent une configuration originale dans la région : ce n'est pas seulement un château qui occupe la crête, mais deux châteaux qui se font face à portée de tir l'un de l'autre, séparés par de larges fossés aménagés dans la crête rocheuse.

La genèse des deux châteaux nous échappe largement. Bien qu'un *castrum* soit mentionné dès 1073, les deux sites apparaissent ensemble dans la documentation au début du XIII<sup>e</sup> s. seulement, bien après leur édification. Au XIII<sup>e</sup> s., Château-Neuf se trouve entre les mains de la Maison de Savoie, tandis que Château-Vieux est possédé par les sires de Faucigny puis les Dauphins du Viennois. Pendant le conflit delphino-savoyard, qui dure jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> s., la colline d'Allinges est le théâtre de l'affrontement de ces lignages : durant près de soixante-dix ans et jusqu'en 1355, la guerre fait rage entre les châteaux, séparés d'à peine 150 m l'un de l'autre ! À partir de cette date, Château-Vieux est peu à peu abandonné et seul Château-Neuf conserve une fonction militaire et résidentielle.

Les deux châteaux présentent un certain parallélisme : chacun possède une enceinte seigneuriale installée sur un point haut, abritant une tour maîtresse, une chapelle castrale et de probables bâtiments résidentiels destinés à la famille seigneuriale ; une seconde enceinte, topographiquement située en position inférieure mais aussi plus vaste, abrite un bourg castral où se distinguent encore, dans le cas de Château-Vieux, les vestiges des maisons et des rues.

Vue d'ensemble des prises de vues lasergrammétriques sur la cour haute du Château-Vieux d'Allinges (Haute-Savoie).



La Communauté de Communes des Collines du Léman et la commune d'Allinges, propriétaire du site, ont en charge la réalisation des différents travaux de sécurisation accompagnant l'étude archéologique sur le site pilote. Ils en ont confié la maîtrise d'œuvre au cabinet de Dominique Perron<sup>5</sup>, Architecte du Patrimoine, associé au Cabinet Uguet<sup>6</sup>, à Saint-Jean-de-Maurienne.

Vous êtes conviés à suivre l'avancement de ce travail sur les sites internet [www.culture74.fr](http://www.culture74.fr) et [www.europe74.cg74.fr](http://www.europe74.cg74.fr) ou à vous faire inscrire à la lettre d'information que vous recevrez par courrier après inscription en appelant le Service départemental d'Archéologie de la Haute-Savoie (tél. 04 50 51 96 40).

*Christophe Guffond  
et Laurent D'Agostino*

#### Notes

1. [jocelyn.laidebeur@cg74.fr](mailto:jocelyn.laidebeur@cg74.fr)
2. [laurent.dagostino@hades-archeologie.com](mailto:laurent.dagostino@hades-archeologie.com)
3. [topo@drostand.com](mailto:topo@drostand.com)
4. [contact@veissiere-patrimoine.com](mailto:contact@veissiere-patrimoine.com)
5. [dominique-perron@wanadoo.fr](mailto:dominique-perron@wanadoo.fr)
6. [a.uguet@uguet.fr](mailto:a.uguet@uguet.fr)



Sur le terrain, à la recherche des sites ruinés...

# Arctic 21

## l'Arctique du 21<sup>e</sup> siècle



ACTUALITÉS  
EXPOSITIONS

### Exposition

du 6 février 2010 au 21 mai 2011

**Maison des Jeux olympiques**

Albertville – centre ville

www.maisonjeuxolympiques-albertville.org

tél. 04 79 37 75 71

À l'occasion des Jeux olympiques de Vancouver 2010 (Canada), dont les cérémonies ont valorisé les populations autochtones, la Maison des Jeux olympiques a conçu et réalisé une exposition consacrée à l'Arctique au 21<sup>e</sup> siècle.

À l'heure de la mondialisation, l'exposition fait découvrir un mode de pensée de l'homme et du territoire tout à fait singulier, s'interroge sur les enjeux de l'environnement et révèle un imaginaire original s'exprimant à travers un art diversifié.

En effet, le cœur de l'espace est consacré à la présentation d'œuvres d'art inuit contemporaines, sculptures et estampes. À partir d'os ou de pierre, les artistes du Grand Nord savent trouver la poésie d'une courbe, suggèrent toute une mythologie liée à une représentation animiste du territoire. Les estampes expriment un art narratif, souvent aux effets de symétrie, qui a su intégrer la modernité et dont la vivacité du trait enchante le regard du visiteur. Ces œuvres d'art proviennent d'un prêt de la collection *Iglou Art Esquimau*, constituée avec passion et discernement par Claude Baud et Michel Jacot, spécialistes de l'art inuit ([www.artinuit.com](http://www.artinuit.com)).

L'exposition, conçue grâce aux recherches de Cécile Pélauzeix, invite à découvrir la créativité des artistes des vastes territoires arctiques dont les œuvres interrogent le dialogue des cultures et les notions de pureté culturelle ou d'exotisme : photographies de Julie Edel Hardenberg (Groenland), courts métrages de la réalisatrice sami Liselotte Wajstedt, *Making of* du *Journal de Knud Rasmussen* du réalisateur inuit canadien Zacharias Kunuk...



Nenets – Sibérie (Fédération de Russie).

Les occidentaux confrontés aux mondes polaires, en sont revenus fascinés parmi lesquels l'ethnologue et explorateur Paul-Émile Victor, dont on peut admirer quelques dessins, le Norvégien Fridtjof Nansen, premier à avoir réussi la traversée est-ouest du Groenland à skis en 1888, ou encore l'écrivain danois Jørn Riel et ses fameux *Racontars arctiques*.

Claire Grangé

# mon voisin est un château

## Château de Clermont



### Exposition

du 26 juin au 19 septembre 2010

**au château de Clermont-en-Genevois**

à 15 km au nord de Rumilly

et 35 km au Nord-Ouest d'Annecy

**Entré libre et gratuite**

juillet et août, tous les jours, 14h-19h

septembre, week-end, 14h-19h

Renseignements 04 50 69 46 81

[www.culture74.fr](http://www.culture74.fr)

Alors qu'un projet scientifique et culturel se met en place au château de Clermont dans le cadre du programme européen *Traditions actuelles*, la Direction des affaires culturelles du Conseil général de la Haute-Savoie souhaite partager dès aujourd'hui avec les habitants les actions de préfiguration mises en place.

### Paroles d'habitants, histoires de château

L'histoire du château de Clermont est certes celle de l'évêque Gallois de Regard qui le fit construire au XVI<sup>e</sup> siècle. C'est aussi l'histoire d'un voisinage. Celui des habitants de Clermont et des communes alentour et d'un lieu imposant, toujours présent, qui tient une place particulière dans la vie locale. Ce sont ces histoires de château et non la « grande Histoire » du château qui sont racontées au public. L'exposition donne la parole à celles et ceux qui ont habité au château, qui y ont joué dans leur enfance, qui s'y marient, viennent aux spectacles dans la cour, aiment se promener sur le site médiéval. Témoignages, documents et objets confiés par des habitants de Vallières, Rumilly, Seyssel, Menthonnex, Clermont... nous font part de ces multiples vies de château. En parallèle, les portraits réalisés sur le vif par le photographe Emmanuel Breteau à l'occasion de la collecte, témoignent de manière très sensible de ce lien particulier

qui existe entre les habitants et le château. Nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir à travers l'exposition, ce voisin accueillant, mystérieux et témoin de nombreuses histoires de vie.

Sophie Carette



Au Château de Clermont en 1963.

# notes de lecture



## Nice et Savoie, un regard contemporain

par François Deladrière, Hervé Gaymard, Bruno Berthier et Maryline Desbiolles, Actes Sud / Fondation Facim, 2010, ISBN 978-2-7427-8923-8 – 39 €

L'Assemblée des Pays de Savoie et la Fondation Facim ont choisi une démarche résolument contemporaine pour réaliser un projet artistique à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire du rattachement du duché de Savoie et du comté de Nice à la France : solliciter le regard d'un photographe pour donner à voir l'évolution des paysages de Savoie, Haute-Savoie et des Alpes-Maritimes depuis 1860. Le point de départ en est l'ouvrage historique, *Nice et Savoie*. Celui-ci, édité en 1864, était destiné à présenter les territoires nouvellement annexés, illustré par 90 estampes de grand format des principaux lieux emblématiques des trois nouveaux départements, d'après les dessins « sur le motif » de Félix Benoist. L'ouvrage *Nice et Savoie, un regard contemporain* se base sur le principe de la reconduction, c'est-à-dire sur une confrontation rigoureuse entre la gravure de 1860 et une photographie réalisée aujourd'hui de ces mêmes points de vue par le photographe François Deladrière. Les textes ont été rédigés par Hervé Gaymard, Bruno Berthier et Maryline Desbiolles.

**1860-1960, l'Annexion de la Savoie à la France. Histoire et commémorations** sous la direction de Sylvain Milbach, SilvanaEditoriale, 2010, ISBN 978-883366-1613-8 – 30 €

Cet ouvrage accompagne l'exposition réalisée par les institutions culturelles et patrimoniales de la ville de Chambéry (Bibliothèque municipale, Archives municipales et Musée savoisien) organisée en 2010 au



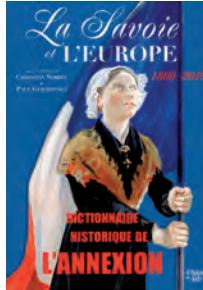
Musée savoisien. Une sélection de plus de 200 documents de toute nature, souvent inédits et issus de multiples lieux de conservation, permet de retracer l'histoire de l'Annexion et son souvenir en présentant au lecteur les sources de l'histoire des commémorations de 1892, 1910 et 1960. Les auteurs se proposent de replacer l'événement dans son contexte, d'en dégager les causes et la signification : un transfert de nationalité qui concerne bien entendu les populations, mais qui s'inscrit aussi dans le jeu complexe des relations internationales. L'événement politique est par la suite mis en scène dans les commémorations (1892, 1910 et 1960) qui permettent de suivre ce que les générations successives ont bien voulu retenir de 1860. 1960 : la Savoie est à l'heure du Centenaire et la modernité d'un territoire irrémédiablement transfiguré par la prospérité de l'Après-guerre. Grande Histoire d'abord donc, histoire de la mémoire ensuite : l'événement mémoriel n'épuise pas immédiatement sa signification, mais s'enrichit de relectures et de réappropriations sociétales qui nécessitent aujourd'hui, en 2010, le regard critique de la muséographie.



**Abécédaire illustré et passionné du 150<sup>e</sup> anniversaire du Rattachement de la Savoie à la France** par François Forray et Cédric Brunier, éd. La Vie nouvelle, 2010, ISBN 978-2-909267-17-3 – 19 €

De tous les ouvrages parus à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire du Rattachement de la Savoie à la France, celui-ci est certainement le plus accessible. L'approche en est volontairement simplifiée au travers de petits articles indépendants puisque la logique en est alphabétique, chaque lettre donnant naissance à un développement éclairant un aspect du sujet. L'illustration de l'ouvrage est confiée à Alain Billard, jeune illustrateur de bande dessinée, entre caricature et réalisme. François Forray, historien de la Savoie, et Cédric Brunier,

professeur certifié d'histoire géographique, sont les auteurs de cette chronique décalée de l'histoire de la Savoie. Pour découvrir ou redécouvrir les événements de 1860 avec « humour et humeur ».



**La Savoie et l'Europe, 1860-2010. Dictionnaire historique de l'Annexion** sous la direction de Christian Sorrel et Paul Guichonnet, éd. La Fontaine de Siloé, 2009, ISBN 978-2-84206-471-6 – 49 €

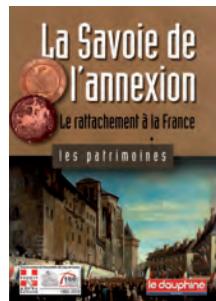
Cet ouvrage interroge l'histoire de l'Annexion dans le contexte de l'Europe des Nations, au travers des six chapitres :

- Le traité de Turin du 24 mars 1860.
- De la Mémoire à l'Histoire.
- La Savoie et les Savoyards en 1860. Héritage et mutations.
- Les acteurs de l'Annexion.
- Les événements de 1858-1861. Histoire et Mémoire.

Ils forment un fil conducteur à l'intérieur duquel sont développées des entrées thématiques traitées alphabétiquement par les meilleurs spécialistes.

**La Savoie de l'Annexion. Le rattachement à la France** éd. Le Dauphiné Libéré, coll. Les patrimoines, 2010, ISBN 978-2-8110-0003-5 – 10,90 €

Ce livret décortique de façon simple et abordable l'enchaînement d'événements qui ont amené à la cession de la Savoie à la France : un accord diplomatique entre Napoléon III et Cavour, une guerre meurtrière contre l'Autriche pour la libération de l'Italie, un plébiscite bien organisé et un voyage impérial triomphal. L'annexion est l'acte juridique qui consacre ces épisodes. Il se construit au cours de 150 ans



d'histoire partagée de l'Annexion au Rattachement, marqués par trois guerres (1870, 1914-1918, 1940-1945) et surtout par de profonds bouleversements sociaux, économiques et démographiques. Vendu avec le livre, un DVD présente un film documentaire de Benoît Renard qui nous conduit, en cinq séquences, entre Passé et Présent, sur les traces de cet événement et à la rencontre de la culture et du patrimoine de la Savoie.



**Les Échelles. Histoire des Échelles et de ses alentours** par Alexandre Dogliani-Mithieux, La Fontaine de Siloé, 2010, ISBN 978-2-84206-440-2 – 30 €

Cet ouvrage est le fruit du travail de recherche documentaire approfondi qu'Alexandre Dogliani-Mithieux a entrepris durant quatre années. Ce dernier nous en livre ici le résultat en nous invitant à découvrir, au travers d'un tableau d'une grande rigueur historique, l'histoire des Échelles et des communes alentour. Les témoins les plus emblématiques de ce canton ont subi hélas les aléas de l'histoire : Château des Échelles ruiné, Hôtel Durand et prieuré rasés, églises reconstruites au XIX<sup>e</sup> siècle...

Le fruit de cette recherche est donc double et particulièrement à saluer : il vient combler les lacunes de la représentation patrimoniale d'une part, et témoigne d'autre part de la richesse historique et archivistique de ce canton.

**Le patrimoine industriel de l'électricité et de l'hydroélectricité. Actes du colloque international de Divonne-les-Bains et de Genève.** Textes réunis par Denis Varaschin et Yves Bouvier, Université de Savoie, Collection Patrimoines, 2009, ISBN 978-2-915797-59-6 25 €

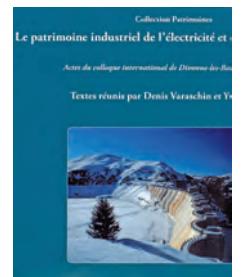
Cet ouvrage, réalisé avec le concours de l'Université de Savoie et la Fondation EDF Diversiterre, est le fruit d'un colloque international qui s'est tenu les 7 et 8 juin 2007 à Divonne-les-Bains et Genève. Ces actes rassemblent les



NOTES DE LECTURE

communications essentielles de 15 spécialistes français et suisses, ainsi que d'autres venus de Belgique, Espagne, Norvège, Italie, République tchèque, Canada et Pérou. Ils dressent le constat patrimonial de cette industrie de la houille blanche si riche et variée, dont la reconnaissance est récente : à ce jour, trois centrales hydroélectriques seulement sont classées au titre des Monuments historiques : Long (1984), Les Vernes (1994), la station du Saut-du-Tarn (1996). Pourtant, la monumentalité des ouvrages, leur architecture, la technicité développée lors de leur construction, leur visibilité dans le paysage, sont des éléments incontournables du patrimoine industriel. Ces actes sont les promoteurs de la reconnaissance, de la protection et de la mise en valeur de cet héritage, symbole de ce développement économique qui a tant bouleversé nos sociétés alpines « traditionnelles » multiséculaires. Ils interrogent également l'avenir au travers du développement des énergies dites « durables » dans lequel l'hydroélectricité prend pleinement sa place.

Vinciane Néel



- Actualités patrimoine . p 3 à 5
- Collections départementales . p 6 & 7
- Monuments historiques . p 8 & 9
- Actualités expositions . p 10 à 13
- Dossier
  - Le château, la Savoie, 1860 . p 14 à 19
- Musées collections . p 20 & 21
- Musées expositions . p 22 & 23
- Musées collections . p 24 & 25
- Antiquités et objets d'art . p 26
- Actualités patrimoine . p 27
- Archéologie transfrontalière . p 28 & 29
- Actualités expositions . p 30
- Livres . p 31

